



Rapport présenté au ministère  
de l'Enseignement supérieur  
en vertu de la Loi sur les établissements  
d'enseignement de niveau universitaire

OCTOBRE 2024

UQÀM



---

# Table des matières

États financiers .....	4
Rapport de l'auditeur indépendant.....	4
Système d'information financière universitaire (SIFU).....	12
État du traitement.....	20
Rapport de l'auditeur indépendant.....	20
Formulaire de déclaration.....	24
Rapport sur la performance.....	29
Grille des indicateurs.....	29
Mesures prises pour l'encadrement des étudiantes et étudiants .....	48
Mesures phares d'encadrement des étudiantes et étudiants.....	48
Autres mesures d'encadrement des étudiantes et étudiants.....	49
Programmes d'activités de recherche.....	52
Principales orientations de recherche .....	52
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche.....	53
Rapport sur les perspectives de développement.....	57
Priorités de développement .....	58
Orientations en lien avec les objectifs de la Politique québécoise de financement des universités (PQFU).....	61
Plan stratégique 2024-2029.....	63

---

# États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

## Rapport de mission de procédures convenues à l'égard de l'information financière

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

Au ministère de l'Enseignement supérieur

### Objet du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12a et aux comptes 402, 403, 404 et 406 du Système d'information financière des universités 2023-2024 (SIFU) de l'Université du Québec à Montréal (ci-après l'« université ») est conforme aux états financiers audités de l'université. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

### Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'université est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

### Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'université ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

### **Éthique professionnelle et gestion de la qualité**

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques et des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

### **Procédures et constatations**

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'université à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal

Le 26 septembre 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A138737

## ANNEXE – PROCÉDURES CONVENUES ET CONSTATATIONS PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE

N°	Postes	Procédures	Constatations
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (sous-section 4.1 du mandat)	Obtenir le plus récent SIFU de l'université.	
		Compléter l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (format Excel).	Se référer à l'annexe du présent rapport.
		À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « Total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « Total des fonds » aux états financiers audités.	Présentation des subventions à long terme au SIFU et à court terme dans les états financiers de l'université. Écart de 5 726 116 \$ entre l'actif à long terme du SIFU et l'actif à court terme des états financiers dans le fonds de fonctionnement.
		À partir des produits et charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « Total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université	Aucune anomalie relevée.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		et comparer la colonne « Total des fonds » aux états financiers audités.	
		À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « Total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « Total des fonds » aux états financiers audités.	Aucune anomalie relevée.
		Une capture d'écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être jointe aux conclusions du professionnel en exercice.	Se référer à l'annexe du présent rapport.
2	Concordance entre les annexes 12 et 12a du SIFU (sous-section 4.2 du mandat)	Volet 1  Retracer chacun des montants inscrits à l'annexe 12a aux résolutions qui auront été fournies au préalable par l'université.	
		Dans le cas où des montants ne sont corroborés par aucune résolution, demander, pour chacun de ces montants, une confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes. Inscrire aux constatations sur les procédures convenues le nombre de confirmations signées obtenues de l'université et les annexer au rapport.	Confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		<p>Volet 2</p> <p>Comparer le total à la ligne 17 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 7 de la colonne 6 de l'annexe 12.</p>	Aucune anomalie relevée.
		Comparer le total à la ligne 23 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 12 de la colonne 1 de l'annexe 12.	Aucune anomalie relevée.
		Advenant un écart entre les annexes 12 et 12a, et que l'écart n'est pas dû au fait que l'annexe 12a indique seulement les virements interfonds de plus de 100 000 \$, faire corriger ces annexes par l'université. Consigner aux constatations sur les procédures convenues les corrections effectuées ou les écarts relevés.	Aucune anomalie relevée.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants internationaux (sous-section 4.3.1 du mandat)	Obtenir de l'université les listes des montants par étudiant présentés aux comptes 402 et 404.	
		Recalculer le total des listes et comparer ces totaux avec les montants aux comptes 402 et 404 respectivement. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	<p>Écart total de 496 621 \$ entre les listes et les montants aux comptes 402 et 404, jugé non significatif.</p> <p>Écart de 57 578 \$ entre le code 402 et le code 404, jugé non significatif.</p>
		À partir de ces listes, sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant international (aussi appelé « étudiant étranger ») de la sous-section 4.3.1.	Aucune anomalie relevée.
		Retracer la facture de l'étudiant international émise par l'université et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice et recalculer le montant excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires.	Aucune anomalie relevée.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Comparer les montants (réglementés et déréglés (excédant le seuil)) ainsi recalculés aux montants apparaissant aux listes des comptes 402 et 404 respectivement.	Les montants totaux sont adéquats. Toutefois, pour chacun des tests, le montant imputé au code 404 est surévalué, puisque le montant imputé au code 404 est de 10 % du montant total facturé (402 + 404), alors qu'il ne devrait être que de 10 % du code 402.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Voir les constatations ci-dessus.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non résidents du Québec (sous-section 4.3.2 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 403.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Écart total de 112 059 \$ entre les listes et le montant au compte 403, jugé non significatif.
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non résident du Québec.	Aucune anomalie relevée.
		Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.	Aucune anomalie relevée.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 403.	Aucune anomalie relevée.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Voir les constatations ci-dessus.

N°	Postes	Procédures	Constatations
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants déréglés (sous-section 4.3.3 du mandat)	Obtenir du Ministère une liste des étudiants déréglés ayant fréquenté l'université à la session d'automne de l'année financière visée par le mandat.	
		Sélectionner 10 étudiants (attention : un étudiant peut se retrouver sur plusieurs lignes du fichier Excel).	
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	Aucune anomalie relevée.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucune anomalie relevée.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Voir les constatations ci-dessus.

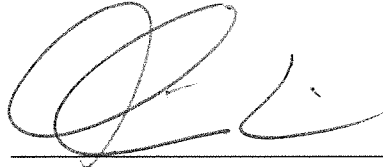
---

# États financiers

Systeme d'information financière universitaire (SIFU)

Université du Québec à Montréal

Système d'information financière des universités  
2023-2024



Responsable des ressources financières

26 septembre 2024

Date

Enseignement  
supérieur  
Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
<del>ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS</del>	5
<del>ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS</del>	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11: REDRESSEMENTS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
<del>ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES</del>	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20
<del>ANNEXE 21: SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE-</del>	21
ANNEXE 22A: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU CANADA	22A
ANNEXE 22B: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	22B
ANNEXE 22C: CONTINUITÉ DES APPORTS ET DES PRODUITS REPORTÉS- AUTRES SOURCES	22C
ANNEXE 23 : PRODUITS DES ENTITÉS SUBVENTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA PAR FONDS	23
ANNEXE 24 : CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- MES	24

Université du Québec à Montréal  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**  
**au 30 avril 2024**  
**en \$**

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>Actif à court terme</b>										
1	Encaisse (001)	s/o	4,245,356	-	-	-	-		4,245,356	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	62,450,840	---	---	---	---		62,450,840	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	7,173,199	---	---	---	---		7,173,199	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	7,891,577	10,441	23,129,097	-	-		31,031,115	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	88,429,506	29,597,771	-	-	(118,027,277)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	3,659,454	1,049,533	1,981,313	-	-		6,690,300	10
11	Stocks (075)	s/o	149,122	-	---	-	-		149,122	11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>85,569,549</b>	<b>89,489,480</b>	<b>54,708,181</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(118,027,277)</b>	<b>111,739,933</b>	
<b>Actif à long terme</b>										
12	Frais reportés (080)	s/o	1,106,561	-	-	-	-		1,106,561	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	6,481,028	-	-	-		6,481,028	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	52,527,287	-	-		52,527,287	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	3,379,783	-	-	-	-		3,379,783	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	642,143,504	---	---		642,143,504	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
<b>21</b>	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>90,055,893</b>	<b>95,970,508</b>	<b>749,378,972</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(118,027,277)</b>	<b>817,378,096</b>	<b>21</b>

Université du Québec à Montréal  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**  
 au 30 avril 2024  
 en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>PASSIF</b>										
<b>Passif à court terme</b>										
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	-	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	248,105	-	7,193,045	-	-	-	7,441,151	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	16,286,399	---	---	---	---	---	16,286,399	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	52,422,338	2,194,423	---	-	-	-	54,616,761	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	29,450,859	1,401,494	13,325,914	-	-	-	44,178,268	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	5,094,792	-	---	---	-	-	5,094,792	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	88,209,099	-	-	-	-	88,209,099	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	279,000	-	-	-	279,000	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	118,027,277	-	-	-	-	(118,027,277)	-	32
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>221,529,771</b>	<b>91,805,017</b>	<b>20,797,959</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(118,027,277)</b>	<b>216,105,470</b>	
<b>Passif à long terme</b>										
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	87,800,000	-	-	-	-	-	87,800,000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	147,790,630	-	-	-	147,790,630	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	422,208,308	---	---	-	422,208,308	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>309,329,771</b>	<b>91,805,017</b>	<b>590,796,898</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(118,027,277)</b>	<b>873,904,408</b>	<b>39</b>
<b>SOLDES DE FONDS <sup>1</sup></b>										
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	32,693,747	4,165,491	47,036,750	-	-	-	83,895,988	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(251,967,625)	---	---	---	---	-	(251,967,625)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	111,545,324	---	---	-	111,545,324	45
46	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(219,273,878)</b>	<b>4,165,491</b>	<b>158,582,074</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(56,526,313)</b>	<b>46</b>
47	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>90,055,893</b>	<b>95,970,508</b>	<b>749,378,972</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(118,027,277)</b>	<b>817,378,095</b>	<b>47</b>

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	62,821,930	---	---	---	---		62,821,930	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	5,700,253	---	---	---	---		5,700,253	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	4,461,983	---	---	---	---		4,461,983	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	633,361	---	---	---	---		633,361	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	23,213,398	---	---	---	---		23,213,398	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	-	---	---	---	---		-	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	24,193,815	---	---	---	---		24,193,815	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	1,897,972	-	---	-	-		1,897,972	9
10	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>		<b>122,922,712</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>122,922,712</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	366,661,151	22,116,091	-	---	---		388,777,242	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	212,523	25,348,625	12,514,867	-	-		38,076,015	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	4,896,423	37,234,291	66,694	-	-		42,197,408	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	20,000	4,420,712	-	-	-		4,440,712	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---		-	15
	<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:</b>									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	20,360,258	---	---		20,360,258	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	247,233	---	---		247,233	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1,011,052	---	---		1,011,052	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	75,035	---	---		75,035	19
20	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>371,790,097</b>	<b>89,119,720</b>	<b>34,275,140</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>495,184,956</b>	<b>20</b>
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	641,910	-	2,842,215	-	-		3,484,124	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-		-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-		-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	5,200,815	-	-	-		5,200,815	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	1,000	12,200,888	86,718	-	-		12,288,606	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-		-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---		-	27
28	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465,471, 865, 866)	s/o	4,765,055	(4,765,055)	---	---	---		-	28
29	Ventes externes (460)	s/o	29,343,693	1,346,614	31,311	---	-		30,721,619	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1,049,191	-	-	-	-		1,049,191	30
31	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>35,800,849</b>	<b>13,983,263</b>	<b>2,960,244</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>52,744,355</b>	<b>31</b>
32	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>530,513,657</b>	<b>103,102,982</b>	<b>37,235,384</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>670,852,023</b>	<b>32</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	<b>Masse salariale</b>								
2	Direction	s/o	20,545,045	247,173	---	---		20,792,218	1
3	Gérance	s/o	-	-	---	---		-	2
4	Enseignants-chercheurs	s/o	163,384,104	2,640,935	---	---		166,025,039	3
5	Chargés de cours	s/o	45,343,934	1,514,197	---	---		46,858,131	4
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	2,799,723	5,513,869	---	---		8,313,591	5
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	8,363,134	9,789,476	---	---		18,152,610	6
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	52,996,709	18,426,808	---	---		71,423,517	7
9	Personnel de soutien technique	s/o	27,198,709	808,183	---	---		28,006,892	8
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	22,301,546	507,986	---	---		22,809,533	9
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	6,532,294	-	---	---		6,532,294	10
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	76,392,473	6,807,613	---	---		83,200,086	11
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	25,757	-	---	---		25,757	12
14	<b>TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>425,883,427</b>	<b>46,256,240</b>	-	-	-	<b>472,139,668</b>	13
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	613,000	---	---	---		613,000	14
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	3,330	-	---	---		3,330	15
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	11,000	186,191	---	---		197,191	16
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	688,110	119,961	---	---		808,071	17
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	5,469,816	5,972,468	---	---		11,442,284	18
20	Bourses (735)	s/o	10,903,834	27,172,550	---	---		38,076,384	19
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	6,463,683	7,502,139	-	-		13,965,822	20
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	11,248,428	4,351,592	---	---		15,600,021	21
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	1,834,230	-	---	---		1,834,230	22
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	23,394,998	6,273,941	-	---		29,668,939	23
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	3,355,716	118,500	---	---		3,474,217	24
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	13,175,915	101,684	-	---		13,277,598	25
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	3,288,543	21,321	---	---		3,309,865	26
28	Location-exploitation (830)	s/o	47,849	48,607	---	---		96,456	27
29	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-		-	28
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	-	-	6,623,429	---		6,623,429	29
31	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---		-	30
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	1,046,532	2,807	9,060,904	-		10,110,242	31
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-		-	32
34	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---		-	33
35	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	40,438,697	---		40,438,697	34
36	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	3,500,058	5,186	-	-		3,505,243	35
37	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>85,045,042</b>	<b>51,876,947</b>	<b>56,123,030</b>	-	-	<b>193,045,019</b>	36
38	Ventes internes (878) <sup>2</sup>	s/o	(2,726,121)	(311,305)	---	---		(3,037,426)	37
39	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	2,024,907	1,012,519	-	-		3,037,426	38
40	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-		-	39
41	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents</b>		<b>84,343,828</b>	<b>52,578,161</b>	<b>56,123,030</b>	-	-	<b>193,045,019</b>	40
42	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>510,227,255</b>	<b>98,834,401</b>	<b>56,123,030</b>	-	-	<b>665,184,686</b>	41
43	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>20,286,402</b>	<b>4,268,581</b>	<b>(18,887,646)</b>	-	-	<b>5,667,337</b>	42

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 39 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 40.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>	(218,234,268)	4,739,168	151,731,450	-	-	-	(61,763,650)	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-	-	2
3	<b>Solde de fonds redressé</b>	(218,234,268)	4,739,168	151,731,450	-	-	-	(61,763,650)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	530,513,657	103,102,982	37,235,384	-	-	670,852,023	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	510,227,255	98,834,401	56,123,030	-	-	665,184,686	5
6	<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>		20,286,402	4,268,581	(18,887,646)	-	-	5,667,337	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite (309)	s/o	(482,000)	---	---	---	---	(482,000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-	-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	52,000	-	-	52,000	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	25,686,270	-	-	25,686,270	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	20,844,012	4,842,258	-	-	-	25,686,270	11
12	<b>Sous-total</b>		(1,039,610)	(573,677)	6,850,624	-	-	5,237,337	12
13	<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		(219,273,878)	4,165,491	158,582,074	-	-	(56,526,313)	13

**RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS<sup>2</sup>**

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	32,693,747	4,165,491	47,036,750			83,895,988	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---			-	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(251,967,625)	---	---	---	---	(251,967,625)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---			-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---			-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	111,545,324	---	---	111,545,324	19
20	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		(219,273,878)	4,165,491	158,582,074	-	-	(56,526,313)	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec à Montréal  
 Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
 de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
 en \$

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	62,821,930	---	-	---	-	---	---	62,821,930	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	5,700,253	---	---	---	---	5,700,253	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	4,461,983	---	---	---	---	4,461,983	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	633,361	---	---	---	---	633,361	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	-	---	23,213,398	---	-	---	---	23,213,398	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	---	-	---	---	-	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	2,034,010	-	15,089,691	-	-	7,070,114	-	24,193,815	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	487,528	-	1,410,444	-	-	-	-	1,897,972	9
<b>10</b>	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>65,343,468</b>	<b>-</b>	<b>50,509,130</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7,070,114</b>	<b>-</b>	<b>122,922,712</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	12,250	-	366,648,901	---	-	-	---	366,661,151	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	212,523	-	-	-	-	-	-	212,523	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	4,896,423	-	-	-	-	-	-	4,896,423	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	20,000	-	-	-	-	-	-	20,000	14
<b>15</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>5,141,196</b>	<b>-</b>	<b>366,648,901</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>371,790,097</b>	<b>15</b>
16	Intérêts et dividendes (435)	---	---	641,910	---	-	-	-	641,910	16
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	17
18	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-	-	18
19	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	-	19
20	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	1,000	-	-	-	-	-	-	1,000	20
21	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	21
22	Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	2,014,889	-	2,358,597	---	391,568	-	-	4,765,055	22
23	Ventes externes (460)	4,003,422	1,892,150	813,702	319,278	4,750,079	1,445,362	16,119,700	29,343,693	23
24	Autres produits (466, 470)	618,532	-	171,391	156,574	667	-	102,027	1,049,191	24
<b>25</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>6,637,843</b>	<b>1,892,150</b>	<b>3,985,600</b>	<b>475,852</b>	<b>5,142,315</b>	<b>1,445,362</b>	<b>16,221,727</b>	<b>35,800,849</b>	<b>25</b>
<b>26</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>77,122,506</b>	<b>1,892,150</b>	<b>421,143,631</b>	<b>475,852</b>	<b>5,142,315</b>	<b>8,515,476</b>	<b>16,221,727</b>	<b>530,513,657</b>	<b>26</b>

**Université du Québec à Montréal**  
**Charges par fonction - Fonds de fonctionnement**  
**de l'exercice terminé le 30 avril 2024**  
**en \$**

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	<b>Masse salariale</b>									1	
2	Direction	4,457,865	3,017,026	9,858,283	1,957,022	235,668	611,852	407,327	20,545,045	2	
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3	
4	Enseignants-chercheurs	163,384,104	-	-	-	-	-	-	163,384,104	4	
5	Chargés de cours	45,341,505	-	605	-	1,824	-	-	45,343,934	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1,098,440	75,877	35,179	8,703	1,044,828	536,696	-	2,799,723	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	7,563,132	236,976	88,057	-	98,906	330,345	45,718	8,363,134	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	21,036,726	10,570,034	13,449,094	2,087,184	1,215,815	4,254,524	383,332	52,996,709	8	
9	Personnel de soutien technique	8,323,941	10,011,940	4,318,962	2,901,275	261,397	995,386	385,808	27,198,709	9	
10	Personnel de soutien de bureau	12,647,771	2,588,245	5,069,492	688,162	417,862	601,108	288,907	22,301,546	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	456,664	155,069	42,870	4,669,730	-	155,951	1,052,010	6,532,294	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	54,537,843	7,329,669	8,322,332	3,204,658	625,850	1,795,539	576,581	76,392,473	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	(3,517,734)	3,402,372	71,868	105,904	(7,077)	(10,945)	(18,632)	25,757	13	
<b>14</b>	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>315,330,256</b>	<b>37,387,209</b>	<b>41,256,743</b>	<b>15,622,639</b>	<b>3,895,074</b>	<b>9,270,456</b>	<b>3,121,050</b>	<b>-</b>	<b>425,883,427</b>	<b>14</b>
15	Avantages sociaux futurs (704)	-	-	-	-	-	-	613,000	613,000	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	3,330	-	-	-	-	-	-	3,330	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	11,000	-	-	-	-	-	-	11,000	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	201,788	11,125	423,243	2,945	34,907	14,102	-	688,110	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	3,995,265	57,557	690,888	22,649	543,351	161,376	(1,270)	5,469,816	19	
20	Bourses (735)	10,555,055	-	5,000	-	138,579	205,200	-	10,903,834	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1,633,118	757,194	1,747,856	25,691	405,750	1,856,900	37,175	6,463,683	21	
22	Fournitures et matériel (745)	2,433,754	5,550,350	711,835	1,814,367	273,426	348,563	116,133	11,248,428	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	36,496	329,582	-	117,444	80,614	16,697	1,253,397	1,834,230	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	3,162,548	65,321	6,362,899	11,395,176	304,970	157,209	1,946,875	23,394,998	24	
25	Volumes et périodiques (750)	168,631	3,171,787	5,129	36	10,097	37	-	3,355,716	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	326,442	387,262	4,794	9,406,717	121,475	44,884	2,884,341	13,175,915	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	52,466	-	5,637	3,157,152	15,271	58,018	-	3,288,543	27	
28	Location-exploitation (830)	19,858	171	105	21,247	1,699	4,771	-	47,849	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	-	-	-	-	-	-	-	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	8,514	136,939	763,739	851	41,635	24,823	70,031	1,046,532	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	(277,738)	61	3,683,239	-	-	94,496	-	3,500,058	34	
<b>35</b>	<b>Total des charges autres</b>	<b>22,330,525</b>	<b>10,467,348</b>	<b>14,404,362</b>	<b>25,964,275</b>	<b>1,971,774</b>	<b>2,892,579</b>	<b>6,401,178</b>	<b>613,000</b>	<b>85,045,042</b>	<b>35</b>
36	Ventes internes (878)	(294,489)	(596,555)	(612)	(127,884)	(466,384)	(20,200)	(1,219,997)	(2,726,121)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	921,085	125,361	437,634	128,659	274,328	62,900	74,940	2,024,907	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38	
<b>39</b>	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>22,957,121</b>	<b>9,996,154</b>	<b>14,841,384</b>	<b>25,965,051</b>	<b>1,779,718</b>	<b>2,935,279</b>	<b>5,256,120</b>	<b>613,000</b>	<b>84,343,828</b>	<b>39</b>
<b>40</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>338,287,378</b>	<b>47,383,363</b>	<b>56,098,127</b>	<b>41,587,689</b>	<b>5,674,792</b>	<b>12,205,735</b>	<b>8,377,170</b>	<b>613,000</b>	<b>510,227,255</b>	<b>40</b>

Université du Québec à Montréal  
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
 de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
 en \$

Annexe 3

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>2</b>	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>
3	Subvention du Ministère (515)	13,327,299	-	113,750	-	8,617,042	58,000	-	22,116,091	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	25,031,185	-	137,961	-	154,479	25,000	-	25,348,625	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	36,725,442	-	-	-	508,850	-	-	37,234,291	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	4,420,393	-	-	-	318	-	-	4,420,712	6
<b>7</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>79,504,320</b>	<b>-</b>	<b>251,711</b>	<b>-</b>	<b>9,280,689</b>	<b>83,000</b>	<b>-</b>	<b>89,119,720</b>	<b>7</b>
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	5,125,115	-	-	-	66,846	8,854	-	5,200,815	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	12,089,967	-	-	-	92,921	18,000	-	12,200,888	12
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	13
14	Transfert de coûts indirects (865, 866)	(4,495,481)	-	-	-	(269,574)	-	-	(4,765,055)	14
15	Ventes externes (460)	1,346,614	-	-	-	-	-	-	1,346,614	15
16	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	-	16
<b>17</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>14,066,216</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(109,807)</b>	<b>26,854</b>	<b>-</b>	<b>13,983,263</b>	<b>17</b>
<b>18</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>93,570,535</b>	<b>-</b>	<b>251,711</b>	<b>-</b>	<b>9,170,882</b>	<b>109,854</b>	<b>-</b>	<b>103,102,982</b>	<b>18</b>

Université du Québec à Montréal  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
en \$

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masse salariale										1
2	Direction	133,074	-	-	-	114,099	-	-	-	247,173	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	2,640,935	-	-	-	-	-	-	-	2,640,935	4
5	Chargés de cours	1,491,697	-	22,500	-	-	-	-	-	1,514,197	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	5,396,327	-	220	-	116,329	994	-	-	5,513,869	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	9,082,372	-	7,472	-	683,575	16,057	-	-	9,789,476	7
8	Personnel professionnel non enseignant	16,231,541	-	170,986	-	1,960,973	63,308	-	-	18,426,808	8
9	Personnel de soutien technique	683,969	-	250	-	124,252	(288)	-	-	808,183	9
10	Personnel de soutien de bureau	457,309	-	-	-	50,677	-	-	-	507,986	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	6,153,434	-	39,872	-	596,975	17,332	-	-	6,807,613	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
<b>14</b>	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>42,270,657</b>	<b>-</b>	<b>241,300</b>	<b>-</b>	<b>3,646,881</b>	<b>97,402</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>46,256,240</b>	<b>14</b>
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	186,191	-	-	-	-	-	-	-	186,191	16
17	Formation et perfectionnement (710)	119,961	-	-	-	-	-	-	-	119,961	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	5,889,239	-	2,583	-	79,304	1,343	-	-	5,972,468	18
19	Bourses (735)	24,154,050	-	2,250	-	2,882,250	134,000	-	-	27,172,550	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	7,297,760	-	95,000	-	102,134	7,245	-	-	7,502,139	20
21	Fournitures et matériel (745)	4,220,904	-	2,673	-	127,785	230	-	-	4,351,592	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	3,957,464	-	14,337	-	2,299,881	2,259	-	-	6,273,941	23
24	Volumes et périodiques (750)	117,483	-	-	-	1,018	-	-	-	118,500	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	101,684	-	-	-	-	-	-	-	101,684	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	21,321	-	-	-	-	-	-	-	21,321	26
27	Location exploitation (830)	48,607	-	-	-	-	-	-	-	48,607	27
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	2,807	-	-	-	-	-	-	-	2,807	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Autres charges (860, 870)	5,186	-	-	-	-	-	-	-	5,186	33
<b>34</b>	<b>Total des charges autres</b>	<b>46,122,655</b>	<b>-</b>	<b>116,843</b>	<b>-</b>	<b>5,492,373</b>	<b>145,076</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51,876,947</b>	<b>34</b>
35	Ventes internes (878)	(311,305)	-	-	-	-	-	-	-	(311,305)	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	960,032	-	78	-	49,125	3,284	-	-	1,012,519	36
37	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37
<b>38</b>	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>46,771,382</b>	<b>-</b>	<b>116,921</b>	<b>-</b>	<b>5,541,498</b>	<b>148,360</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>52,578,161</b>	<b>38</b>
<b>39</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>89,042,039</b>	<b>-</b>	<b>358,221</b>	<b>-</b>	<b>9,188,378</b>	<b>245,763</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>98,834,401</b>	<b>39</b>

---

# État du traitement

Rapport de l'auditeur indépendant

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres du conseil d'administration de  
Université du Québec à Montréal

### Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après « l'état du traitement ») de l'Université du Québec à Montréal (ci-après « l'université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2024.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du

conseil d'administration de l'université et au ministère de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement**

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 26 septembre 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A138737

---

# État du traitement

Formulaire de déclaration

NOM DE L'UNIVERSITÉ : **Université du Québec à Montréal**

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : **978001**

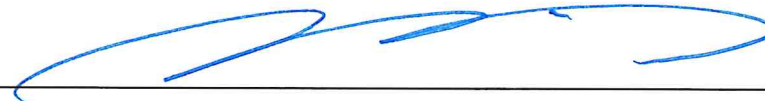
**ÉTAT DU TRAITEMENT  
2023-2024**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

DATE :

2024-09-26

Simon Prévost, président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Simon Prévost', is written over a horizontal line.



ÉTAT DU TRAITEMENT 2023-2024

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	213,2	Le plus élevé	167 221	58 086
		Moyenne	148 741	12 050
		Le moins élevé	108 894	292
Personnel de direction des services	113,6	Le plus élevé	176 785	83 383
		Moyenne	140 068	5 871
		Le moins élevé	87 709	33
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	213,2	Le plus élevé	7 419
		Moyenne	1 004
		Le moins élevé	0
Personnel de direction des services	113,6	Le plus élevé	50 805
		Moyenne	2 883
		Le moins élevé	15
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2023-2024

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2023-2024, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	Oui	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2023-2024 par les membre du personnel de direction supérieure?	Oui	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2023-2024 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Pallage	Stéphane	REC	Allocation automobile de 7 200 \$ et autres avantages imposables de 5 230,26 \$ (assurance maladie 5 189,28 \$; assurance mutilation accidentelle 16,77 \$; assurance vie 24,21 \$).
Fusaro	Magda	REC	Congé de ressourcement (salaire versé de 174 813,10 \$ et autres avantages imposables de 3 586,53 \$ (assurance maladie 3550,80 \$; assurance mutilation accidentelle 11,52 \$; assurance vie 24,21 \$).
Drouin	Marylène	SG	Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés de 228 548 \$. À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut une rétroactivité salariale de 5 946,94 \$.
Baron	Louis	VR	Congé de ressourcement (salaire versé de 170 974,91 \$), inclut une rétroactivité salariale de 3 153,70 \$ pour la période de ressourcement suite à la progression salariale octroyée rétroactivement au 1er avril 2023.
Baron	Louis	VR	La fonction de Vice recteur(ice) a été occupée pour un cumul de plus de 12 mois en apparence car Louis Baron a été remplacé par Jean-François Champagne dès son départ en vacances, puisque ce dernier précédait immédiatement le congé de ressourcement de Louis Baron.
Agbobli	Christian Edem Kokou	VR	À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut une rétroactivité salariale de 6044,14 \$.
Guimond	Louis-Sébastien	VR	Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés de 228 548 \$. À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut une rétroactivité salariale de 6 044,14 \$.
Pleau	Jean-Christian	VR	Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés de 221 956 \$. À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut une rétroactivité salariale de 1 511,33 \$.
Thompson	Sylvia	VR	À noter que le montant sous "autres éléments du traitement imposable" inclut une rétroactivité salariale de 6 044,13 \$.
Thompson	Sylvia	VR	La fonction de Vice recteur(ice) a été occupée pour un cumul de plus de 12 mois en apparence car Sylvia Thompson a été remplacée par Antoine Goutier dès son départ en vacances puisque ce dernier précédait immédiatement la retraite de madame Thompson.
Chagnon	Rachel	DOY	Rétroactivité salariale versée le 6 juin 2024 afin de corriger son salaire à l'embauche (172 193 \$) qui était erroné. Suite à la rétroactivité salariale, son salaire s'établit à 185 044 \$. Montant de la rétroactivité salariale (12 609,10\$). Le montant de la rétroactivité salariale n'apparaît pas au tableau 1 sous "autres éléments du traitement imposable" puisqu'il a été versé après la fin d'année financière.
Hsab	Gaby	DOY	Congé de perfectionnement (salaire versé de 16 244,32 \$ et autres éléments du traitement imposable de 404,73 \$). À noter que ces informations sont distinctes des informations présentées au tableau 1 puisque le tableau 1 concerne les rémunérations versées lorsqu'il occupait la fonction.
Lafond	Josée S	DOY	Congé de perfectionnement (salaire versé de 171 832,87 \$ et autres éléments du traitement imposable de 3 068,47 \$). À noter que ces informations sont distinctes des informations présentées au tableau 1 puisque le tableau 1 concerne les rémunérations versées lorsqu'elle occupait la fonction.
Personne direction de service	Personne direction de service		Versement d'une indemnité de départ de 54 287,33 \$ suite à une fin de contrat ce qui a pour effet d'augmenter la « Moyenne » ainsi que le montant « Le plus élevé » de la composante « Autres éléments de traitement » pour la catégorie « Personnel de direction des services ».
Direction des composantes	Direction des composantes		La prime de direction académique octroyée aux directeurs de département, conformément à la convention collective applicable aux professeurs, professeurs, est incluse sous "autres éléments du traitement imposable" comme par les années passées. Comme convenu avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, nous déplaçons cet élément de rémunération sous la catégorie "salaire de base" pour cette catégorie de personnel pour les exercices futurs.

---

# Rapport sur la performance

Grille des indicateurs

Nom de l'établissement :		Université du Québec à Montréal					Date :	2024-06-20
							Page 1 de 6	
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS								
		Année universitaire (Effectif intra au trimestre d'automne)						
		Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024 <sup>1</sup>	provenance
<b>Étudiant</b>								
1	Effectif étudiant total	n	37 541	38 046	36 073	34 206	33 406	MES
2	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	61,8%	60,8%	60,7%	60,8%	62,2%	MES
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	38,2%	39,2%	39,3%	39,2%	37,8%	MES
4	Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	70,1%	70,1%	69,5%	69,2%	69,3%	MES
5	Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	29,9%	29,9%	30,5%	30,8%	30,7%	MES
6	Effectif étudiant au 3e cycle	%	4,9%	5,1%	5,7%	6,0%	6,2%	MES
7	Effectif étudiant internationaux	n	4 138	3 480	4 168	4 432	4 538	MES
8	Effectif étudiant internationaux	%	11,0%	9,1%	11,6%	13,0%	13,6%	MES
9	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	138	11	33	129	173	MES
10	Stagiaires postdoctoraux	n	100	121	168	130	132	MES
11	Résidents en médecine	n	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	MES
<b>Enseignants-chercheurs</b>								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	<b>60</b>	<b>37</b>	<b>47</b>	<b>47</b>	<b>65</b>	U
13	Hommes	n	35	18	22	25	20	U
14	Femmes	n	25	19	25	22	45	U
15	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	<b>1051</b>	<b>1054</b>	<b>1 061</b>	<b>1049</b>	<b>1067</b>	BCI
16	Hommes	n	574	576	572	560	557	BCI
17	Femmes	n	477	478	489	489	510	BCI
18	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	<b>1759</b>	<b>1658</b>	<b>1 866</b>	<b>1789</b>	<b>1770</b>	BCI
19	Hommes	n	927	869	951	899	882	BCI
20	Femmes	n	832	787	915	889	885	BCI
21	Nombre moyen de cours par professeur	n	1545,86	1592,72	1517,58	1439,26	1450,44	U
22	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	1776,19	1680,52	1850,98	1748,83	1721,56	U
23	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	28,0	27,9	25,6	24,3	23,1	U
24	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	7,7	8,2	8,4	8,3	8,2	U
25	Cours donnés par les professeurs	%	45,8%	48,0%	44,3%	44,5%	45,2%	U

26	Cours donnés par les chargés de cours	%	52,6%	50,6%	54,1%	54,1%	53,7%	U
27	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	1,6%	1,4%	1,6%	1,4%	1,1%	U
<b>Remarques</b>								
* : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche. 1: Étudiant / Trimestre d'automne 2023: version des données en date du 2024-07-16. Enseignants-chercheurs / Données préliminaires au 1er octobre 2023 (avant amendements). Le nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire et le nombre de chargés de cours de l'année universitaire incluent les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».								
<b>Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)</b>								
		<b>Unité</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024<sup>1</sup></b>	<b>provenance</b>
<b>Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire</b>								
28	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>574</b>	<b>576</b>	<b>572</b>	<b>560</b>	<b>557</b>	BCI
29	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	BCI
30	Sciences pures	n	90	88	87	88	86	BCI
31	Sciences appliquées	n	59	60	59	59	62	BCI
32	Arts	n	34	34	33	32	31	BCI
33	Lettres	n	20	22	20	20	20	BCI
34	Sciences humaines	n	203	205	198	185	186	BCI
35	Éducation	n	38	37	39	42	38	BCI
36	Droit	n	15	14	15	15	14	BCI
37	Administration	n	115	115	120	118	119	BCI
38	Autres	n	0	1	1	1	1	BCI
39	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>477</b>	<b>478</b>	<b>489</b>	<b>489</b>	<b>510</b>	BCI
40	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	BCI
41	Sciences pures	n	28	31	30	28	27	BCI
42	Sciences appliquées	n	21	20	23	22	23	BCI
43	Arts	n	51	48	54	56	55	BCI
44	Lettres	n	22	21	21	20	20	BCI
45	Sciences humaines	n	160	163	163	161	168	BCI
46	Éducation	n	85	82	86	82	88	BCI
47	Droit	n	11	11	13	15	16	BCI
48	Administration	n	98	102	99	105	112	BCI

49	Autres	n	1	0	0	0	1	BCI	
50	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>1 051</b>	<b>1 054</b>	<b>1 061</b>	<b>1 049</b>	<b>1 067</b>	BCI	
51	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	BCI	
52	Sciences pures	n	118	119	117	116	113	BCI	
53	Sciences appliquées	n	80	80	82	81	85	BCI	
54	Arts	n	85	82	87	88	86	BCI	
55	Lettres	n	42	43	41	40	40	BCI	
56	Sciences humaines	n	363	368	361	346	354	BCI	
57	Éducation	n	123	119	125	124	126	BCI	
58	Droit	n	26	25	28	30	30	BCI	
59	Administration	n	213	217	219	223	231	BCI	
60	Autres	n	1	1	1	1	2	BCI	
<b>Remarques</b>									
<p>La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».</p> <p>La répartition des professeurs-chercheurs (et de la direction académique) par famille disciplinaire produite initialement par le BCI a dû être complètement revue en raison d'écarts importants dans la classification des disciplines. La "Table de conversion" présentée au dernier onglet du présent fichier n'était pas respectée, fournissant un état des lieux erroné par rapport à la classification attendue et notamment face à la répartition des données étudiantes.</p> <p>Afin de corriger la situation, le siège social UQ a appliqué la même méthodologie de base que le BCI, en utilisant d'abord la discipline rattachée au département lorsque celle-ci était unique. Si le département était conjoint (ex. "Mathématiques et informatique" ou "Arts et lettres"), c'est le code CLARDER de la principale discipline d'enseignement attribué par les établissements à chacun de leurs professeurs dans le SYSPER qui a été retenu. Les CLARDER ont été convertis vers un CLASS correspondant, puis vers le secteur disciplinaire établi à l'onglet "Table de conversion". Les individus apparaissant dans la discipline « Autres » sont des professeurs dont le CLARDER et le département sont plurisectoriels, ou qui font partie de la direction académique (décanats).</p> <p>1 : Les données sur le personnel pour l'année 2023-2024 sont préliminaires (avant amendements).</p>									
			<b>Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)</b>						
			<b>Unité</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024<sup>1</sup></b>	<b>provenance</b>
<b>Chargés de cours selon le secteur disciplinaire</b>									
61	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>927</b>	<b>869</b>	<b>951</b>	<b>899</b>	<b>882</b>	BCI	
62	Sciences de la santé	n	7	6	4	7	6	BCI	
63	Sciences pures	n	100	80	95	95	96	BCI	
64	Sciences appliquées	n	100	93	107	92	105	BCI	
65	Arts	n	114	117	123	119	100	BCI	

66	Lettres	n	36	41	36	29	31	BCI
67	Sciences humaines	n	197	189	201	201	203	BCI
68	Éducation	n	101	92	105	98	99	BCI
69	Droit	n	47	39	42	39	37	BCI
70	Administration	n	225	212	238	219	205	BCI
71	Autres	n	0	0	0	0	0	BCI
72	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>832</b>	<b>787</b>	<b>915</b>	<b>889</b>	<b>885</b>	BCI
73	Sciences de la santé	n	9	8	11	8	10	BCI
74	Sciences pures	n	30	34	34	37	42	BCI
75	Sciences appliquées	n	34	33	53	49	43	BCI
76	Arts	n	99	93	113	100	99	BCI
77	Lettres	n	59	61	68	53	56	BCI
78	Sciences humaines	n	255	220	245	244	242	BCI
79	Éducation	n	211	209	243	250	238	BCI
80	Droit	n	35	31	31	29	31	BCI
81	Administration	n	100	98	117	119	123	BCI
82	Autres	n	0	0	0	0	1	BCI
83	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>1 759</b>	<b>1 658</b>	<b>1 866</b>	<b>1 789</b>	<b>1 770</b>	BCI
84	Sciences de la santé	n	16	14	15	15	16	BCI
85	Sciences pures	n	130	114	129	132	138	BCI
86	Sciences appliquées	n	134	126	160	141	148	BCI
87	Arts	n	213	211	236	219	199	BCI
88	Lettres	n	95	103	104	82	87	BCI
89	Sciences humaines	n	452	409	446	445	446	BCI
90	Éducation	n	312	301	348	348	339	BCI
91	Droit	n	82	70	73	68	68	BCI
92	Administration	n	325	310	355	339	328	BCI
93	Autres	n	0	0	0	0	1	BCI

**Remarques**

La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».

La répartition des chargés de cours par famille disciplinaire produite par le BCI a connu la même révision que celle des professeurs et ce, pour les mêmes raisons que celles citées plus haut. Le siège social UQ l'a produite en fonction des montants de rémunération de base versés sur toute l'année en lien avec des activités GDEU. Un CAFF étant associé à chaque cours enseigné, il a été converti vers un CLASS et ensuite vers le secteur disciplinaire établi dans l'onglet "Table de conversion". Le secteur disciplinaire retenu est celui cumulant le plus grand montant de rémunération de base. Si un même montant était cumulé dans plus d'un secteur disciplinaire, la priorité a été accordée selon la hiérarchie des disciplines présentée dans la grille. Notez que les disciplines ont été révisées sur toute la ligne du temps en fonction des plus récents CAFF attribués aux cours.

	1 : Les données sur le personnel pour l'année 2023-2024 sont préliminaires (avant amendements).
--	---

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal										Date :		
										Page 2 de 6		
I. Éléments d'information			II. Observations									
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif intra par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions	Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024 <sup>2</sup>		
		Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	
94	<b>Total<sup>1</sup></b>	n	19 940	9 527	20 231	9 173	19 329	7 788	18 708	6 763	18 720	5 960
95	Sciences de la santé	n										
96	Sciences pures	n	1 083	135	1 052	147	887	96	793	83	758	80
97	Sciences appliquées	n	1 549	245	1 601	305	1 530	221	1 611	181	1 704	174
98	Arts	n	1 370	292	1 360	304	1 293	261	1 227	263	1 273	269
99	Lettres	n	529	778	523	723	447	669	408	592	376	540
100	Sciences humaines	n	5 624	821	5 734	910	5 346	869	4 943	848	4 721	730
101	Éducation	n	3 948	301	4 176	325	4 096	354	4 033	290	3 923	241
102	Droit	n	547	88	542	102	520	107	496	83	567	63
103	Administration	n	5 016	3 762	4 970	3 977	4 944	2 800	4 970	2 397	5 151	2 205
104	Études plurisectorielles	n	274	151	273	172	266	124	226	139	247	141
105	Sans objet	n		2 954		2 208		2 287	1	1 887		1 517
106	Valeur indéterminée	n										
107	<b>Femmes</b>	%	<b>63,3%</b>	<b>60,7%</b>	<b>63,7%</b>	<b>61,4%</b>	<b>64,4%</b>	<b>62,8%</b>	<b>64,4%</b>	<b>62,8%</b>	<b>64,2%</b>	<b>62,5%</b>
108	Sciences de la santé	%										
109	Sciences pures	%	48,9%	54,1%	50,3%	54,4%	52,4%	50,0%	52,6%	45,8%	53,4%	52,5%
110	Sciences appliquées	%	36,2%	21,2%	36,5%	23,6%	38,2%	22,2%	37,4%	19,3%	37,2%	18,4%
111	Arts	%	72,6%	82,5%	71,6%	79,6%	75,1%	79,7%	75,2%	78,7%	73,2%	82,5%
112	Lettres	%	76,9%	64,0%	77,2%	66,4%	78,3%	67,7%	77,0%	63,5%	76,6%	63,1%
113	Sciences humaines	%	68,9%	71,0%	69,8%	74,2%	69,6%	76,3%	69,6%	76,9%	70,6%	77,1%
114	Éducation	%	74,1%	86,4%	73,9%	88,3%	73,3%	89,8%	73,8%	87,6%	74,3%	88,0%
115	Droit	%	68,9%	69,3%	70,1%	70,6%	70,6%	64,5%	73,2%	77,1%	72,1%	68,3%
116	Administration	%	56,0%	58,1%	55,5%	57,4%	56,9%	56,9%	58,0%	57,2%	57,2%	56,7%
117	Études plurisectorielles	%	54,0%	86,1%	63,4%	84,9%	66,9%	86,3%	60,6%	88,5%	63,6%	87,9%

118	Sans objet	%		57,4%		58,6%		60,3%	100,0%	59,9%		59,1%
119	Valeur indéterminée	%										
	<b>Remarques</b>											
	1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.											
	2: Trimestre d'automne 2023: version des données en date du 2024-07-16.											
	<b>2e cycle - Maîtrise + autres sanctions</b>	<b>Unité</b>	<b>2019-2020</b>		<b>2020-2021</b>		<b>2021-2022</b>		<b>2022-2023</b>		<b>2023-2024<sup>2</sup></b>	
			<b>Maîtrise</b>	<b>Autres sanctions</b>	<b>Maîtrise</b>	<b>Autres sanctions</b>	<b>Maîtrise</b>	<b>Autres sanctions</b>	<b>Maîtrise</b>	<b>Autres sanctions</b>	<b>Maîtrise</b>	<b>Autres sanctions</b>
120	<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>n</b>	<b>4 589</b>	<b>1 661</b>	<b>4 866</b>	<b>1 827</b>	<b>4 997</b>	<b>1 914</b>	<b>4 855</b>	<b>1 842</b>	<b>4 875</b>	<b>1 764</b>
121	Sciences de la santé	n		1		4		4		11		15
122	Sciences pures	n	209	3	201	2	233		232	1	202	1
123	Sciences appliquées	n	273	117	289	83	271	51	272	74	295	76
124	Arts	n	236	62	223	53	227	32	210	47	221	54
125	Lettres	n	239		211		228		201		195	
126	Sciences humaines	n	1 127	134	1 184	168	1 202	144	1 174	90	1 137	107
127	Éducation	n	713	262	795	284	807	335	746	324	688	255
128	Droit	n	101	22	119	26	121	22	109	8	114	11
129	Administration	n	1 566	717	1 700	1 025	1 771	1 062	1 785	1 061	1 902	1 059
130	Études plurisectorielles	n	125	6	144	43	137	49	125	35	119	33
131	Sans objet	n		337		139		215	1	191	2	153
132	Valeur indéterminée	n										
133	<b>Femmes</b>	<b>%</b>	<b>58,3%</b>	<b>62,4%</b>	<b>56,2%</b>	<b>63,3%</b>	<b>55,8%</b>	<b>65,2%</b>	<b>56,7%</b>	<b>61,4%</b>	<b>56,0%</b>	<b>61,9%</b>
134	Sciences de la santé	%		100,0%		100,0%		75,0%		63,6%		53,3%
135	Sciences pures	%	51,7%	66,7%	47,3%	50,0%	48,1%		53,9%	0,0%	53,5%	0,0%
136	Sciences appliquées	%	36,6%	34,2%	37,4%	43,4%	42,1%	45,1%	40,1%	35,1%	37,3%	36,8%
137	Arts	%	76,7%	72,6%	74,9%	77,4%	76,7%	53,1%	76,2%	68,1%	71,9%	70,4%
138	Lettres	%	67,8%		70,1%		65,8%		71,6%		73,8%	
139	Sciences humaines	%	61,8%	85,8%	60,5%	80,4%	61,6%	76,4%	62,6%	78,9%	62,5%	73,8%
140	Éducation	%	72,9%	77,1%	74,5%	76,4%	73,7%	78,5%	73,5%	79,3%	73,1%	80,8%
141	Droit	%	68,3%	77,3%	69,7%	69,2%	73,6%	68,2%	72,5%	87,5%	67,5%	90,9%
142	Administration	%	47,6%	56,6%	42,6%	56,9%	40,6%	60,2%	42,9%	55,1%	43,8%	56,5%
143	Études plurisectorielles	%	73,6%	16,7%	71,5%	39,5%	70,8%	61,2%	68,8%	54,3%	68,9%	36,4%
144	Sans objet	%		61,4%		74,8%		68,8%	0,0%	66,5%	0,0%	73,9%
145	Valeur indéterminée	%										

Remarques												
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.												
2: Trimestre d'automne 2023: version des données en date du 2024-07-16.												
	3e cycle - Doctorat + autres sanctions	Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024 <sup>2</sup>	
			Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions
146	<b>Total<sup>1</sup></b>	n	<b>1 732</b>	<b>92</b>	<b>1 831</b>	<b>118</b>	<b>1 969</b>	<b>76</b>	<b>1 969</b>	<b>69</b>	<b>2 007</b>	<b>80</b>
147	Sciences de la santé	n										
148	Sciences pures	n	195		204		219		223		210	
149	Sciences appliquées	n	54		57		61		61		65	
150	Arts	n	142		135		154		156		173	
151	Lettres	n	105		117		123		118		119	
152	Sciences humaines	n	1 009		1 036		1 097		1 086		1 094	
153	Éducation	n	91	5	109	19	108	6	121	8	122	14
154	Droit	n	32		40		45		42		49	
155	Administration	n	43		65		85		86		96	
156	Études plurisectorielles	n	61		68		77		76		79	
157	Sans objet	n		87		99		70		61		66
158	Valeur indéterminée	n										
159	<b>Femmes</b>	%	<b>61,7%</b>	<b>58,7%</b>	<b>61,3%</b>	<b>70,3%</b>	<b>62,0%</b>	<b>78,9%</b>	<b>60,0%</b>	<b>84,1%</b>	<b>60,3%</b>	<b>88,8%</b>
160	Sciences de la santé	%										
161	Sciences pures	%	43,1%		45,1%		46,1%		43,9%		48,1%	
162	Sciences appliquées	%	25,9%		33,3%		32,8%		32,8%		32,3%	
163	Arts	%	72,5%		74,8%		73,4%		68,6%		65,9%	
164	Lettres	%	57,1%		57,3%		61,0%		60,2%		61,3%	
165	Sciences humaines	%	67,2%		65,3%		66,4%		63,9%		63,9%	
166	Éducation	%	73,6%	100,0%	78,0%	68,4%	78,7%	100,0%	76,9%	75,0%	72,1%	85,7%
167	Droit	%	50,0%		55,0%		48,9%		57,1%		55,1%	
168	Administration	%	55,8%		56,9%		52,9%		53,5%		56,3%	
169	Études plurisectorielles	%	36,1%		33,8%		40,3%		36,8%		44,3%	
170	Sans objet	%		56,3%		70,7%		77,1%		85,2%		89,4%
171	Valeur indéterminée	%										
Remarques												
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.												

2: Trimestre d'automne 2023: version des données en date du 2024-07-16.												
Total - Grades + autres sanctions		Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024 <sup>2</sup>	
			Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions
172	<b>Total<sup>1</sup></b>	n	<b>26 261</b>	<b>11 280</b>	<b>26 928</b>	<b>11 118</b>	<b>26 295</b>	<b>9 778</b>	<b>25 532</b>	<b>8 674</b>	<b>25 602</b>	<b>7 804</b>
173	Sciences de la santé	n		1		4		4		11		15
174	Sciences pures	n	1 487	138	1 457	149	1 339	96	1 248	84	1 170	81
175	Sciences appliquées	n	1 876	362	1 947	388	1 862	272	1 944	255	2 064	250
176	Arts	n	1 748	354	1 718	357	1 674	293	1 593	310	1 667	323
177	Lettres	n	873	778	851	723	798	669	727	592	690	540
178	Sciences humaines	n	7 760	955	7 954	1 078	7 645	1 013	7 203	938	6 952	837
179	Éducation	n	4 752	568	5 080	628	5 011	695	4 900	622	4 733	510
180	Droit	n	680	110	701	128	686	129	647	91	730	74
181	Administration	n	6 625	4 479	6 735	5 002	6 800	3 862	6 841	3 458	7 149	3 264
182	Études plurisectorielles	n	460	157	485	215	480	173	427	174	445	174
183	Sans objet	n		3 378		2 446		2 572	2	2 139	2	1 736
184	Valeur indéterminée	n										
185	<b>Femmes</b>	%	<b>62,3%</b>	<b>60,9%</b>	<b>62,2%</b>	<b>61,8%</b>	<b>62,6%</b>	<b>63,4%</b>	<b>62,6%</b>	<b>62,7%</b>	<b>62,3%</b>	<b>62,6%</b>
186	Sciences de la santé	%		100,0%		100,0%		75,0%		63,6%		53,3%
187	Sciences pures	%	48,6%	54,3%	49,1%	54,4%	50,6%	50,0%	51,3%	45,2%	52,5%	51,9%
188	Sciences appliquées	%	35,9%	25,4%	36,5%	27,8%	38,6%	26,5%	37,6%	23,9%	37,1%	24,0%
189	Arts	%	73,2%	80,8%	72,3%	79,3%	75,1%	76,8%	74,7%	77,1%	72,3%	80,5%
190	Lettres	%	72,1%	64,0%	72,7%	66,4%	72,1%	67,7%	72,8%	63,5%	73,2%	63,1%
191	Sciences humaines	%	67,7%	73,1%	67,8%	75,1%	67,9%	76,3%	67,6%	77,1%	68,2%	76,7%
192	Éducation	%	73,9%	82,2%	74,0%	82,3%	73,5%	84,5%	73,8%	83,1%	74,1%	84,3%
193	Droit	%	67,9%	70,9%	69,2%	70,3%	69,7%	65,1%	72,0%	78,0%	70,3%	71,6%
194	Administration	%	54,0%	57,8%	52,2%	57,3%	52,6%	57,8%	54,0%	56,6%	53,6%	56,6%
195	Études plurisectorielles	%	57,0%	83,4%	61,6%	75,8%	63,8%	79,2%	58,8%	81,6%	61,6%	78,2%
196	Sans objet	%		57,8%		60,0%		61,5%	50,0%	61,2%	0,0%	61,6%
197	Valeur indéterminée	%										
<b>Remarques</b>												
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.												
2: Trimestre d'automne 2023: version des données en date du 2024-07-16.												

I. Éléments d'information		II. Observations													
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade													
		2013		2015		2017		2019		2020		2021		2022	
Taux de réussite des études de baccalauréat		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
198	Persévérance après 1 an	4 948	85,7%	4 674	85,6%	4 652	86,1%	4 369	87,1%	4 433	85,8%	4 003	85,8%	4 067	86,7%
199	Diplomation après 6 ans	4 948	73,8%	4 674	75,0%	4 652	73,0%								
<b>Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>															
200	Sciences de la santé														
201	Sciences pures	269	66,2%	272	67,6%	263	65,0%								
202	Sciences appliquées	357	73,7%	326	74,5%	365	70,4%								
203	Arts	483	67,9%	386	70,7%	366	70,5%								
204	Lettres	182	58,2%	147	59,2%	132	55,3%								
205	Sciences humaines	1 776	74,7%	1 659	73,7%	1 593	75,3%								
206	Éducation	964	74,5%	892	73,5%	939	70,7%								
207	Droit	77	85,7%	104	95,2%	95	88,4%								
208	Administration	798	79,4%	836	83,1%	819	76,7%								
209	Études plurisectorielles	29	86,2%	52	92,3%	80	78,8%								
210	Sans objet	13	46,2%												
<b>Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant</b>		<b>728</b>	<b>65,1%</b>	<b>753</b>	<b>66,8%</b>	<b>809</b>	<b>64,9%</b>	<b>749</b>	<b>63,0%</b>						
211	Sciences de la santé														
212	Sciences pures	64	65,6%	43	72,1%	64	68,8%	42	66,7%						
213	Sciences appliquées	50	80,0%	55	61,8%	53	50,9%	52	63,5%						
214	Arts	52	65,4%	50	70,0%	52	48,1%	42	40,5%						
215	Lettres	55	43,6%	57	57,9%	58	55,2%	45	51,1%						
216	Sciences humaines	289	60,6%	257	57,6%	266	56,0%	239	48,1%						
217	Éducation	39	35,9%	54	59,3%	46	54,3%	35	48,6%						
218	Droit	13	61,5%	14	21,4%	19	42,1%	12	50,0%						
219	Administration	123	83,7%	184	84,8%	219	87,2%	251	84,5%						
220	Études plurisectorielles	43	79,1%	39	79,5%	32	75,0%	31	67,7%						
221	Sans objet														
222															

	<b>Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant</b>	<b>215</b>	<b>50,2%</b>	<b>259</b>	<b>40,9%</b>										
223	Sciences de la santé														
224	Sciences pures	15	46,7%	27	70,4%										
225	Sciences appliquées	8	62,5%	6	16,7%										
226	Arts	19	47,4%	22	31,8%										
227	Lettres	10	40,0%	8	25,0%										
228	Sciences humaines	127	51,2%	162	38,3%										
229	Éducation	18	55,6%	20	20,0%										
230	Droit	3	33,3%	3	100,0%										
231	Administration	9	44,4%	4	100,0%										
232	Études plurisectorielles	6	50,0%	7	57,1%										
233	Sans objet														
234	<b>Remarques</b>														

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal							Date :	
							Page 4 de 6	
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade						
Durée moyenne des études au baccalauréat		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
235	Sciences de la santé							
236	Sciences pures	3,5	3,7	3,7	3,6	3,6		
237	Sciences appliquées	3,3	3,3	3,4	3,3	3,3		
238	Arts	3,3	3,3	3,3	3,2	3,3		
239	Lettres	3,5	3,4	3,6	3,2	3,3		
240	Sciences humaines	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3		
241	Éducation	3,9	3,9	4,0	4,0	4,0		
242	Droit	3,2	3,2	3,1	3,3	3,2		
243	Administration	3,0	2,9	2,9	2,8	2,7		
244	Études plurisectorielles	1,5	1,5	1,5	1,7	2,0		
245	Sans objet	4,8	4,4					
246	Valeur indéterminée							
247	Ensemble des secteurs	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3		
Durée moyenne des études de maîtrise		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
248	Sciences de la santé							
249	Sciences pures	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,7	2,5
250	Sciences appliquées	2,4	2,5	2,4	2,4	2,4	2,5	2,2
251	Arts	2,8	2,8	2,8	2,9	3,2	3,0	2,8
252	Lettres	2,7	2,8	2,6	2,7	2,8	2,6	2,7
253	Sciences humaines	2,6	2,6	2,7	2,7	2,8	2,6	2,4
254	Éducation	2,8	2,8	2,4	2,5	2,4	2,5	2,2
255	Droit	2,5	2,4	3,2	3,3	2,9	2,7	2,7
256	Administration	2,1	2,1	2,0	2,3	1,9	2,3	2,1
257	Études plurisectorielles	2,4	2,7	2,5	2,3	2,3	2,7	2,4
258	Sans objet							
259	Valeur indéterminée							
260	Ensemble des secteurs	2,5	2,5	2,4	2,6	2,4	2,6	2,3
Durée moyenne des études de doctorat		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
261	Sciences de la santé							
262	Sciences pures	4,8	5,1	4,6				

263	Sciences appliquées	4,5	4,3	4,0				
264	Arts	5,7	6,0	5,3				
265	Lettres	5,3	6,3	5,3				
266	Sciences humaines	6,2	6,3	5,9				
267	Éducation	4,8	5,5	5,3				
268	Droit	7,0	6,3	6,1				
269	Administration	5,6	5,8	4,3				
270	Études plurisectorielles	4,7	4,3	5,6				
271	Sans objet							
272	Valeur indéterminée							
273	Ensemble des secteurs	<b>5,8</b>	<b>6,0</b>	<b>5,5</b>				
	<b>Remarques</b>							

Nom de l'établissement :		Université du Québec à Montréal				Date :		2024-06-20	
						Page 5 de 6			
I. Éléments d'information		II. Observations							
INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL									
Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)									
Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024 <sup>1</sup>	
274	<b>Hommes</b>	n	<b>1 271</b>	<b>1 274</b>	<b>1 271</b>	<b>1 273</b>	<b>1 317</b>	<b>1 308</b>	
275	Direction	n	73	71	68	74	72	71	
276	Haute direction	n	6	3	4	4	4	5	
277	Autre personnel de direction	n	67	68	64	70	68	66	
278	Professeurs	n	591	590	581	584	587	589	
279	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	79	84	86	89	96	97	
280	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	79	84	86	89	96	97	
281	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0	0	
282	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0	0	
283	Personnel professionnel	n	169	183	186	185	210	207	
284	Personnel technique	n	187	184	189	180	184	179	
285	Personnel de bureau	n	72	66	67	67	75	72	
286	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	100	96	94	94	93	93	
287	Personnel métiers et services	n	99	96	94	94	93	93	
288	Personnel périphérique de soutien	n	1	0	0	0	0	0	
289	<b>Femmes</b>	n	<b>1 507</b>	<b>1 519</b>	<b>1 510</b>	<b>1 525</b>	<b>1 564</b>	<b>1 543</b>	
290	Direction	n	67	68	66	63	62	71	
291	Haute direction	n	3	3	4	3	3	3	
292	Autre personnel de direction	n	64	65	62	60	59	68	
293	Professeurs	n	504	501	504	515	521	528	
294	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	155	173	169	170	195	189	
295	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	155	173	169	170	195	189	
296	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0	0	
297	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0	0	
298	Personnel professionnel	n	220	229	224	261	278	274	
299	Personnel technique	n	151	151	159	151	154	149	
300	Personnel de bureau	n	384	375	370	349	338	319	
301	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	26	22	18	16	16	13	



## I. Éléments d'information

## II. Observations

## INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

financement (IFR)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
319	<b>Revenus de recherche (total)</b>	<b>52 189</b>	<b>54 178</b>	<b>52 444</b>	<b>67 608</b>	<b>75 334</b>
	<b>Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI</b>	<b>3 347</b>	<b>1 235</b>	<b>3 405</b>	<b>4 377</b>	<b>11 848</b>
320	<b>Montant de recherche du gouvernement Canada (excluant les revenus des programmes FCI)</b>	<b>23 008</b>	<b>25 529</b>	<b>21 918</b>	<b>25 033</b>	<b>23 427</b>
321	Chaires de recherche du Canada	3 285	3 495	3 400	2 680	2 730
322	Organismes subventionnaires canadiens	18 400	21 307	17 614	21 264	19 800
323	Autres gouvernement du Canada	1 323	728	903	1 088	897
324	<b>Montant de recherche du Québec</b>	<b>12 237</b>	<b>13 005</b>	<b>13 866</b>	<b>21 597</b>	<b>22 925</b>
325	Fonds de recherche du Québec	10 257	10 497	11 359	13 128	12 450
326	Gouvernement du Québec	1 980	2 508	2 506	8 469	10 475
327	<b>Autres sources</b>	<b>13 597</b>	<b>14 409</b>	<b>13 255</b>	<b>16 601</b>	<b>17 135</b>
328	Contrats	3 171	3 165	3 378	4 156	2 193
328.1						
991	<b>Exclusion</b>	<b>17 823</b>	<b>20 553</b>	<b>23 004</b>	<b>19 510</b>	<b>24 382</b>
992	Non associé à un professeur-chercheur	5 088	8 617	11 000	5 923	8 902
993	FIR du gouvernement fédéral	4 945	5 619	5 917	5 722	5 652
995	Services professionnels	7 791	6 317	6 086	7 864	9 828

## Remarques

--

financement (IFUC-ACPAU)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
319.1	<b>Revenus de recherche (total) (ACPAU ligne 25)</b>	<b>83 567</b>	<b>88 212</b>	<b>92 436</b>	<b>107 645</b>	<b>119 612</b>
320.1	<b>Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI</b>	<b>2 066</b>	<b>1 336</b>	<b>2 224</b>	<b>1 360</b>	<b>2 260</b>
321.1	<b>Montant de recherche du gouvernement Canada</b>	<b>33 868</b>	<b>35 213</b>	<b>38 396</b>	<b>41 968</b>	<b>41 385</b>
	Section organismes subventionnaires					
329	CRSH (ACPAU ligne 1)	11 938	14 060	13 526	16 085	15 086
330	Santé Canada (ACPAU ligne 2)					241
331	CRSNG (ACPAU ligne 3)	7 043	6 534	8 311	9 185	8 922
332	IRSC (ACPAU ligne 4)	2 139	2 821	3 722	3 296	4 146
333	Chaires de recherche du Canada (ACPAU ligne 6)	3 364	3 650	3 961	4 411	3 817
334	Autres, Gouvernement du Canada (ACPAU ligne 7)	9 384	8 148	8 876	8 991	9 173

335	<b>Subventions de recherche du Québec (tiré de la table 7 de l'ACPAU)</b>	<b>31 361</b>	<b>35 898</b>	<b>38 021</b>	<b>46 907</b>	<b>56 154</b>
336	Fonds de recherche du Québec	9 678	8 483	11 579	14 176	15 078
337	FRQ-S	1 490	1 447	1 536	1 246	955
338	FRQ-NT	2 225	2 231	3 564	4 926	5 580
339	FRQ-SC	5 963	4 805	6 479	8 004	8 543
340	Autres sources provinciales	21 683	27 415	26 442	32 731	41 076
341	<b>Secteur privé (ACPAU lignes 15 à 20)</b>	<b>16 134</b>	<b>15 729</b>	<b>13 717</b>	<b>16 780</b>	<b>18 944</b>
341.1	<b>Autres sources</b>	<b>138</b>	<b>36</b>	<b>78</b>	<b>630</b>	<b>869</b>

#### Remarques

--

Chaires de recherche (nombre) (SIRU)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		n	n	n	n	n
342	<b>Unité de recherche</b>					
343	Chaire de recherche du Canada	28	30	29	29	32
344	Autres chaires de recherche	49	48	43	40	42

#### Remarques

--

disciplinaire (IFR)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
345	<b>Fonds de recherche (total)</b>	<b>52 189</b>	<b>54 178</b>	<b>52 444</b>	<b>67 608</b>	<b>75 334</b>
345.01	Sciences de la santé					
345.02	Sciences pures	17 219	17 866	16 187	20 533	32 589
345.03	Sciences appliquées	3 457	4 406	4 853	6 315	6 115
345.04	Arts	1 970	1 732	1 293	1 361	1 369
345.05	Lettres	1 820	1 919	1 616	1 971	1 342
345.06	Sciences humaines	18 602	19 193	19 439	27 104	22 935
345.07	Éducation	3 653	4 010	4 455	4 607	3 849
345.08	Droit	547	400	520	524	538
345.09	Administration	4 376	4 540	4 042	5 132	6 593
345.10	Autres	545	113	40	62	3

#### Remarques

--

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche publics ou privés provenant de l'extérieur de l'université (IFR)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		%	%	%	%	%
346	<b>Professeurs-chercheurs financés</b>	<b>64,8</b>	<b>67,0</b>	<b>65,2</b>	<b>69,3</b>	<b>68,0</b>
346.01	Sciences de la santé					
346.02	Sciences pures	84,9	86,7	87,1	88,8	87,0
346.03	Sciences appliquées	68,6	72,9	65,1	69,3	74,2
346.04	Arts	58,3	54,9	53,3	56,5	68,2
346.05	Lettres	78,3	88,9	87,2	82,2	86,4
346.06	Sciences humaines	70,2	73,1	69,5	75,1	71,2

346.07	Éducation	68,7	69,8	70,5	70,4	67,9
346.08	Droit	55,6	63,0	72,4	70,0	61,3
346.09	Administration	41,6	43,0	42,4	51,5	48,8
346.10	Autres	100,0	100,0	100,0	100,0	50,0

**Remarques**

--

<b>Montant median des revenus de recherche par professeur chercheur (IFR)</b>		<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>
		<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
347	<b>Financement médian (ensemble des secteurs)</b>	<b>32 614</b>	<b>32 511</b>	<b>30 634</b>	<b>33 800</b>	<b>32 097</b>
347.01	Sciences de la santé					
347.02	Sciences pures	108 450	101 503	71 090	90 462	91 285
347.03	Sciences appliquées	29 050	37 903	52 215	43 875	38 179
347.04	Arts	14 860	19 854	19 046	19 114	16 691
347.05	Lettres	35 694	23 079	15 849	24 862	18 576
347.06	Sciences humaines	35 714	29 237	32 646	34 141	36 308
347.07	Éducation	27 209	34 526	28 188	33 800	33 035
347.08	Droit	20 000	20 000	13 515	12 446	18 875
347.09	Administration	22 321	30 556	19 353	22 197	24 081
347.10	Autres	544 966	113 089	40 000	61 674	3 116

**Remarques**

--

## Mesures prises pour l'encadrement des étudiantes et étudiants

L'UQAM s'efforce de créer les conditions nécessaires pour offrir un encadrement personnalisé et de qualité à ses étudiantes et étudiants, quelles que soient leur origine ou leur situation. Soucieuse d'accompagner chacune et chacun dans son parcours universitaire, l'Université accorde une importance primordiale à l'accueil et à l'intégration de sa communauté étudiante en proposant des services adaptés aux besoins de toutes et tous.

L'une des forces distinctives de l'UQAM réside dans l'encadrement de proximité offert par son corps professoral, qui privilégie des relations pédagogiques enrichissantes, fondées sur l'écoute et la disponibilité. Cette approche favorise non seulement la réussite académique, mais également le développement personnel et professionnel des étudiantes et étudiants, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à l'établissement. Grâce à une grande diversité d'initiatives et de mesures de soutien, l'UQAM s'engage à accompagner chaque personne étudiante tout au long de son parcours, de l'admission à l'obtention de son diplôme, en veillant à offrir un environnement inclusif, propice à l'épanouissement académique et humain.

### MESURES PHARES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

#### ➤ **Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action en santé mentale étudiante (PASME)**

Les Services à la vie étudiante, en collaboration avec plusieurs partenaires, ont déployé des efforts importants dans l'implantation des mesures du PASME : adoption de la politique prescrite par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), déploiement de personnes-ressources pour offrir les services psychosociaux et cliniques attendus, développement et mise à l'essai de nombreux projets, d'activités d'information ou de sensibilisation ainsi que de formations à portée préventive, au bénéfice d'une santé mentale étudiante positive.

#### ➤ **Poursuite des activités relatives au Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES)**

L'équipe de mise en œuvre du PARES a accompagné la réalisation de divers projets pilotes, impliquant huit programmes d'études volontaires présentant des taux de persévérance et de réussite plus faibles. Un ensemble coordonné de professionnelles et professionnels des services directs offerts aux personnes étudiantes et enseignantes a également été mobilisé pour élaborer et mettre en œuvre de manière cohérente et ciblée des initiatives en soutien à la persévérance et à la réussite étudiante, tant au sein des cours que des programmes d'études. Ces actions visent à être les plus pérennes possibles.

#### ➤ **Adoption de la Politique relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes**

Le Conseil d'administration a adopté une politique novatrice qui reconnaît officiellement les besoins spécifiques des personnes étudiantes ayant des responsabilités familiales. En offrant des mesures d'accommodement adaptées à leur situation, l'UQAM crée un environnement d'apprentissage inclusif qui permet à ces personnes de réduire les obstacles dans la réussite de leur parcours académique, tout en facilitant la conciliation entre leur vie personnelle et leur vie étudiante. L'UQAM est d'ailleurs devenue la première université montréalaise à reconnaître officiellement le statut de personne étudiante proche aidante.

## AUTRES MESURES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

### › **Création de l'année préparatoire en sciences de la gestion**

Cette initiative répond aux besoins spécifiques des étudiantes et étudiants internationaux ayant moins de 13 années de scolarité. En tant que porte d'entrée majeure, cette structure facilite leur accueil et leur intégration. En les regroupant dans un programme conçu pour offrir un encadrement personnalisé, l'Université veille à leur fournir les ressources essentielles pour mener à bien leur projet d'études et s'intégrer pleinement à la communauté uqamienne. Ce programme leur permet également de s'adapter aux exigences du milieu universitaire québécois et de maximiser leurs chances de réussite dans un parcours en français.

### › **Obtention de fonds par le biais de l'Entente Canada-Québec pour le programme Allô!, destiné à l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux**

Les fonds de 300 000 \$ obtenus dans le cadre du programme d'accueil et d'intégration des personnes étudiantes issues de l'international ont permis l'aménagement d'un espace d'accueil au cœur du campus, ainsi que l'organisation d'activités d'intégration. Ce financement a aussi permis l'embauche de deux ressources supplémentaires ainsi que la bonification des services de francisation. L'UQAM contribue ainsi à la réussite de ces personnes étudiantes en leur fournissant un encadrement structuré et bienveillant, tout en participant aux efforts de francisation et d'intégration des personnes immigrantes temporaires ou permanentes.

### › **Renforcement de l'accompagnement pour la reconnaissance des acquis**

L'UQAM a constitué une équipe consacrée à la reconnaissance des acquis (RAC) afin d'améliorer l'accompagnement des personnes étudiantes dans ce processus. Un plan d'action et des outils d'accompagnement ont été développés pour mieux soutenir les étudiantes et étudiants. L'Université a également adopté plusieurs ententes avec différents établissements collégiaux, et d'autres démarches sont en cours pour renforcer la collaboration dans ce domaine.

### › **Amélioration de l'encadrement dans les programmes de recherche**

L'UQAM a pris des mesures pour améliorer l'encadrement dans les programmes de type recherche, notamment par l'adoption de politiques facultaires d'encadrement, la mise en place d'ententes d'encadrement et par le développement d'outils et de ressources pour la communauté universitaire. Les modifications réglementaires ont été effectuées et des politiques facultaires ont été adoptées. Les ententes d'encadrement sont implantées à partir du trimestre d'automne 2024.

### › **Renforcement de l'encadrement psychologique par la formation en prévention du suicide**

Dans le cadre du projet Sentinelles, une formation en prévention du suicide a été offerte aux personnes employées des Services à la vie étudiante et d'autres secteurs, en collaboration avec le Centre de prévention du suicide de Montréal. Lors de ce projet-pilote, 18 personnes employées et huit personnes étudiantes ont été formées. Par ailleurs, des formations ont été offertes à 95 personnes enseignantes et employées supplémentaires durant l'année 2023-2024. Le projet se poursuivra en 2024-2025 afin de continuer à renforcer le soutien psychologique au sein de la communauté universitaire.

### › **Élargissement du projet des communautés bienveillantes pour un meilleur encadrement**

À la suite du succès du projet pilote visant le développement de communautés bienveillantes dans certaines unités académiques, l'UQAM a déployé ce projet plus largement dès l'automne 2023. Ce déploiement a permis de réaliser un grand nombre de formations adaptées aux besoins des personnes enseignantes, employées et étudiantes de divers départements et services de l'Université. Au total, 485 personnes

étudiantes ont participé à 22 activités, tandis que 53 personnes enseignantes ou employées ont suivi des formations spécifiques. Le projet se poursuivra tout au long de l'année 2024-2025.

› **Diversification de l'offre d'activités physiques pour la communauté universitaire**

L'UQAM a accru les occasions pour la communauté universitaire de pratiquer une activité physique et sportive en diversifiant l'offre de services et en augmentant le taux d'occupation des espaces sportifs. Grâce à des locations supplémentaires en soirée, les fins de semaine et durant l'été, des nouveautés ont été proposées aux étudiantes et étudiants, telles que des activités récréatives semi-dirigées en volleyball, basketball et soccer. L'Université a également ajouté de nouveaux cours de conditionnement physique, proposé des formations en sauvetage ainsi que des services personnalisés d'évaluation et d'entraînement.

› **Soutien à la mobilité étudiante grâce à un nouveau programme de bourses**

L'UQAM a lancé un projet pilote pour un nouveau programme de bourses destiné à de courts séjours de mobilité de groupe. Le Service des relations internationales a obtenu un financement de 300 000 \$ d'Universités Canada qui permettra de financer des séjours de mobilité étudiante de premier cycle vers des pays « non traditionnels » et d'encourager la participation d'étudiantes et d'étudiants autochtones, à faible revenu ou en situation de handicap.

Le premier court séjour financé par ce programme a été organisé en collaboration avec le Département de musique. Quatorze étudiantes et étudiants ont eu l'occasion de se rendre à Tunis durant la semaine de lecture de l'hiver 2024 pour participer à divers ateliers avec des étudiantes et étudiants, professeures et professeurs de l'Institut supérieur de musique de Tunis.

› **Création d'un comité pour soutenir l'engagement des jeunes en philanthropie**

Le 30 avril 2024 a eu lieu le lancement officiel du comité des jeunes philanthropes, « La Relève philanthropique de la Fondation de l'UQAM – Créatrice d'élan ». Ce comité, consacré à l'engagement des jeunes en philanthropie, devrait notamment accroître l'offre de bourses d'études aux étudiantes et étudiants.

› **Création de programmes en enseignement dont les modalités sont mieux adaptées à la réalité et aux besoins des personnes étudiantes**

Un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) pour les personnes enseignantes non légalement qualifiées et des programmes de deuxième cycle en enseignement des arts offerts à distance ont été créés. Cette initiative reflète la volonté de l'UQAM de s'adapter aux réalités des personnes étudiantes qui sont en situation d'emploi. En proposant une plus grande diversité de modalités d'enseignement, l'Université permet à des personnes étudiantes de poursuivre leur formation dans un secteur qui vit une importante pénurie de main-d'œuvre, sans compromettre leurs responsabilités professionnelles.

› **Mise sur pied d'un programme court de deuxième cycle en ostéopathie ciblant les professionnelles et professionnels en milieu de travail**

Ce programme permet aux professionnelles et professionnels d'approfondir leur expertise, tout en restant actifs dans leur domaine. L'UQAM vise à combler les besoins de perfectionnement grâce à un accompagnement adapté et flexible pour concilier études et vie professionnelle. Cette initiative innovante permet aussi d'ancrer l'ostéopathie dans une université québécoise, une première au Québec.

› **Amélioration d'espaces de formation dans le cadre de projets liés à l'Opération main d'œuvre du gouvernement du Québec**

L'Université a obtenu la confirmation du financement pour l'aménagement des locaux du Pôle intégré de cliniques universitaires de santé et services sociaux (5,8 M\$) et pour le Centre d'enseignement en activité physique (900 000 \$). Ces projets concernent l'aménagement d'infrastructures offrant aux personnes étudiantes des expériences pratiques et enrichissantes dans leur domaine d'études. En effet, ces cliniques favoriseront la mise en pratique des techniques et compétences des étudiantes et étudiants dans le cadre des services offerts aux communautés desservies.

› **Lancement du Laboratoire d'analyses environnementales**

Ce laboratoire offre des instruments scientifiques de pointe aux personnes étudiantes, tout en favorisant la collaboration interdisciplinaire des chercheuses et chercheurs. Le projet permet à la communauté étudiante d'acquérir des compétences pratiques, tout en travaillant avec des personnes expertes de l'UQAM d'horizons variés, ce qui enrichit l'expérience de formation et de recherche.

› **Soutien à l'apprentissage par les cliniques juridiques**

L'UQAM a reçu un financement pour la Clinique internationale de défense des droits humains et la Clinique de justice sociale. En phase avec la mission de l'Université, celles-ci offrent non seulement des services à la collectivité, mais constituent aussi un lieu d'apprentissage motivant et enrichissant pour les personnes étudiantes. En participant à des projets directement liés aux milieux de pratique, ces dernières acquièrent une expérience concrète du type de travail qu'elles pourraient être appelées à réaliser après l'obtention de leur diplôme.

› **Modernisation technologique des salles de cours**

L'UQAM a reçu un financement du MES pour rehausser l'équipement de 60 salles de cours, ce qui a permis de les doter d'outils technologiques de pointe, répondant ainsi aux exigences des programmes et aux nouvelles modalités pédagogiques. Cette modernisation assure aux personnes étudiantes et enseignantes un environnement d'apprentissage et d'enseignement de qualité, en accord avec l'évolution dans les milieux académique et professionnel.

› **Renforcement du mentorat et de la réussite étudiante**

L'Université a reconduit des projets facultaires qui favorisent la réussite scolaire, tels que les initiatives de mentorat pour les personnes étudiantes aux cycles supérieurs et la relecture des demandes de bourses par d'anciennes et d'anciens bénéficiaires. Ces projets offrent un soutien personnalisé, facilitent l'accès à l'université en permettant aux étudiantes et étudiants de se concentrer sur leur réussite académique et renforcent les échanges entre pairs ainsi que le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.

› **Optimisation des parcours en éducation**

Une entente partenariale entre la Faculté des sciences de l'éducation et l'Académie des directions d'établissement scolaire permet désormais aux personnes étudiantes de cette dernière de faire reconnaître jusqu'à 15 crédits au DESS en gestion de l'éducation. En rendant les programmes en éducation plus accessibles, l'UQAM soutient l'optimisation des cheminements en tenant compte du parcours académique et professionnel des étudiantes et étudiants. Cette initiative contribue également à la formation de professionnelles et professionnels qualifiés dans un secteur touché par une pénurie de main-d'œuvre.

› **Inauguration de l'Espace Quartier latin**

L'UQAM a inauguré l'Espace Quartier latin, une salle polyvalente pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes et principalement consacrée aux activités des Services à la vie étudiante. Après avoir été inhabitée pendant plusieurs années, cette salle redonne vie à un lieu du Quartier latin autrefois occupé par un cinéma et un théâtre, et permet à la communauté uqamienne de disposer d'un endroit moderne et bien équipé pour organiser des événements étudiants ou professionnels.

› **Obtention du prix Hublo pour le projet « Cultiver la proximité en ligne : soutenir la relation pédagogique par la classe inversée et les dynamiques collaboratives »**

Cette initiative menée par le chargé de projet Pablo Castell et la chargée de cours au Département de travail social Joanne Beaudin illustre l'expertise de l'UQAM quant aux innovations pédagogiques. Elle favorise une meilleure interaction entre les personnes étudiantes et enseignantes dans un contexte pédagogique nouveau. Notons que deux autres projets de l'UQAM faisaient partie des dix finalistes.

› **Récompense pour l'engagement dans l'apprentissage du français**

L'UQAM, par l'entremise de son Bureau des études, a remporté le prix Solange-Chalvin du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), dans la catégorie Organismes partenaires du MIFI en apprentissage du français – établissement d'enseignement. Cette distinction souligne les efforts des personnes immigrantes qui apprennent le français au Québec ainsi que la contribution du personnel enseignant et des organisations qui les soutiennent dans ce processus.

Partenaire du MIFI depuis 1999, l'UQAM accueille chaque trimestre 280 étudiantes et étudiants en francisation. L'Université a également mis en place trois projets qui visent à améliorer les compétences linguistiques des personnes immigrantes, tout en facilitant leur intégration à la vie culturelle et sociale de Montréal et du Québec.

## Programmes d'activités de recherche

L'UQAM se distingue dans le paysage académique québécois et canadien par son aptitude à envisager des solutions créatives hors des conventions établies. Avec ses quelque 35 000 étudiantes et étudiants de même que par son positionnement stratégique au cœur de Montréal, l'UQAM s'affirme comme un pilier incontournable de l'innovation et du progrès sociétaux, combinant une identité francophone inclusive avec un fort ancrage communautaire.

La recherche et la création y occupent une place prépondérante, notamment à travers des projets innovants qui abordent des problématiques contemporaines, allant du développement durable à la justice sociale. Ces initiatives ne se limitent pas à la production de savoirs théoriques, mais visent à apporter des solutions concrètes aux défis sociétaux, faisant aussi de la recherche et de la création des outils pertinents pour la communauté locale, tout le Québec et au-delà.

### PRINCIPALES ORIENTATIONS DE RECHERCHE

L'un des points forts de l'UQAM réside dans son approche interdisciplinaire, où la recherche fondamentale côtoie la recherche appliquée, la recherche-création et la création. Cette pluralité permet d'explorer des perspectives variées, favorisant l'innovation et créant un environnement intellectuel riche et stimulant pour la communauté étudiante et le corps professoral. En s'appuyant sur des projets de recherche et de création qui explorent de

nouvelles méthodologies et pratiques, l'Université contribue non seulement à l'avancement des connaissances, mais aussi à la transformation sociale. Ces dimensions critiques et transformationnelles sont au cœur de sa mission, faisant de l'UQAM un catalyseur de changement dans la société québécoise.

En outre, la capacité de l'UQAM à innover avec des moyens relativement modestes souligne son efficacité et son ingéniosité. Cet esprit d'innovation, soutenu par un financement ciblé, permet à l'UQAM d'amplifier son incidence dans le domaine de la recherche et de la création, consolidant ainsi sa réputation nationale et internationale. En définitive, la recherche et la création à l'UQAM, en interaction constante avec la société, reflètent sa mission de transformation et d'engagement sociaux.

En novembre 2020, le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion s'est doté de trois orientations stratégiques pour la période 2020-2025, soit l'innovation, l'intersectorialité et l'impact des retombées de la recherche :

- **L'innovation** caractérise la recherche et la création à l'UQAM. Qu'elle soit scientifique, technologique, sociale, institutionnelle ou organisationnelle, elle constitue sans doute ce qui définit le mieux les chercheuses, chercheurs, créatrices et créateurs de l'UQAM, et donne un sens à leur travail : faire avancer les savoirs et les pratiques, mais aussi renouveler, parfois radicalement, les regards et perspectives sur les objets de connaissance ou les manières de les appréhender.
- **L'intersectorialité** se déploie à travers les instituts thématiques de l'UQAM, de nombreux regroupements et réseaux de recherche stratégiques, autant de structures institutionnelles rassemblant des expertises en recherche et création ainsi que des programmes pluri/trans/interdisciplinaires et intersectoriels.
- **L'impact** représente un vecteur stratégique des activités de recherche et de création de l'Université. Créer de la valeur scientifique et sociale ajoutée à travers l'innovation et l'intersectorialité, c'est augmenter l'incidence de la recherche et de la création au bénéfice du plus grand nombre.

## RÉALISATIONS MARQUANTES SUR LE PLAN DE LA RECHERCHE

En 2023-2024, l'UQAM conserve sa position dans la moitié supérieure du palmarès 2023 des 50 meilleures universités de recherche au Canada, publié annuellement par Research Infosource<sup>1</sup>. Elle se positionne ainsi au 24<sup>e</sup> rang du classement général au pays et au 5<sup>e</sup> rang au Québec. Parmi les universités ne possédant pas de faculté de médecine, elle occupe le 6<sup>e</sup> rang au Canada et le 1<sup>er</sup> à l'échelle québécoise. Son financement global de la recherche totalise plus de 75 M\$ en 2023-2024.

### Obtention de financements majeurs

Les chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont reçu en 2023-2024 plus de 35 M\$ pour plusieurs projets d'envergure financés par les trois conseils fédéraux – Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) –, par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et le programme des Chaires de recherche du Canada. En témoignent les récentes subventions obtenues par nos chercheuses et chercheurs, telles que :

---

<sup>1</sup> Canada's Top 50 Research Universities 2023, Research Infosource.  
<https://researchinfosource.com/cil/2023/top-50-research-universities/list>

- › La subvention de 7,6 M\$ de la FCI accordée au Centre pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale pour développer l'instrument TICFIRE/NuagIR, un travail réalisé en collaboration avec l'Agence spatiale canadienne;
- › La subvention du CRSH de plus de 1,8 M\$ obtenue par le professeur Patrice Potvin pour son projet intitulé « Partenariat pour le développement et la réussite de la formation scientifique au secondaire »;
- › La subvention des IRSC de plus de 1 M\$ sur 5 ans pour le projet « Modulation of Descending Brainstem Output in the Spinal Cord During Locomotion » du professeur du Département des sciences de l'activité physique Réjean Dubuc, avec Simon T. Alford comme co-chercheur principal;
- › La subvention de 707 626 \$ pour la recherche sur la maladie de Parkinson, dans le cadre du programme de subventions Projet des IRSC.

Du côté provincial, les chercheuses et chercheurs ont obtenu 12,4 M\$ des Fonds de recherche du Québec (FRQ). Le renouvellement du financement de 4 M\$ sur 4 ans du Réseau Inondations InterSectoriel du Québec, dirigé par le professeur du Département de géographie Philippe Gachon, est un bel exemple du soutien de la recherche et de la création à l'UQAM offert par les FRQ.

L'UQAM prend aussi sa place dans le domaine de la recherche financée grâce à des investissements de partenaires publics ou privés. À titre d'exemples, citons les subventions suivantes :

- › Le financement d'un peu plus de 9,4 M\$, incluant une subvention de quelque 3,6 M\$ du Fonds d'innovation de la FCI ainsi que les contributions du gouvernement québécois et des différents partenaires, pour le projet « Cloud to Aquifer Natural Laboratories—Exploring the Changing Water Cycle in Eastern Canada » des professeures du Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère Marie Larocque et Julie Thériault;
- › La subvention de 6,22 M\$ allouée par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine, Martine Biron, aux professeures du Département de sexologie Manon Bergeron et Martine Hébert, au Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et aux Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel pour le déploiement d'initiatives visant à sensibiliser les élèves du secondaire au caractère inacceptable de la violence sexuelle;
- › La subvention de 6,2 M\$ du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour soutenir le réaménagement du complexe de salles blanches du Centre de recherche sur la dynamique du système Terre (Geotop), destiné à la formation et à la recherche dans le domaine des géosciences;
- › Le financement de 3,6 M\$ sur 5 ans obtenu par le professeur Philippe Gachon pour déterminer et évaluer les risques associés aux aléas hydrométéorologiques pour les infrastructures hydroélectriques et minières du Québec considérées comme stratégiques et névralgiques;
- › La subvention de plus de 506 000 \$, soit 204 501 \$ de la FCI, 204 501 \$ du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec et 97 209 \$ de divers partenaires, pour le Laboratoire mobile d'investigation multimodale en santé mentale, dirigé par la professeure Isabelle Soulières du Département de psychologie.

Les autres sources de financement en recherche, incluant les contrats, ont atteint 17,1 M\$. Un exemple concret de la reconnaissance de la qualité de la recherche menée à l'UQAM est le don de 2 M\$ de Cascades pour soutenir l'entrepreneuriat.

## Création d'unités de recherche

Des unités de recherche ont été créées par le Conseil d'administration de l'UQAM, contribuant à diversifier le paysage de la recherche et de la création.

### Chaires de recherche du Canada

- Chaire de recherche du Canada sur l'activité physique pour améliorer la trajectoire de vie et de soin des aînés, IRSC – niveau 1 ;
- Chaire de recherche du Canada sur la régulation du digital dans la vie professionnelle et personnelle, CRSH – niveau 1 ;
- Chaire de recherche du Canada en sexologie développementale, CRSH – niveau 2;
- Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance sécuritaire des corps, la mobilité et les frontières, CRSH – niveau 2;
- Chaire de recherche du Canada avec les milieux de vie du Nord, CRSH – niveau 2;
- Chaire de recherche du Canada sur la topologie en basses dimensions, CRSNG – niveau 2.

### Chaires de recherche de l'UQAM

- La Chaire sur le racisme dans les milieux éducatifs, dont la titulaire est la professeure du Département d'éducation et formation spécialisées Gina Lafortune, analysera les dynamiques racistes dès le début du parcours scolaire et accompagnera les milieux dans la transformation de leurs pratiques afin de combattre et prévenir ce fléau.
- La Chaire en chimie des polymères pour le développement durable, du professeur du Département de chimie Ali Nazemi, cherche à développer des méthodes de synthèse pour transformer les polymères de base en polymères durables et recyclés à la fin de leur utilisation, mais aussi une nouvelle génération de polymères autoréparables et biodégradables.
- La Chaire sur l'étude des relations intimes, conjugales et amoureuses, dont la titulaire est la professeure du Département de sociologie Chiara Piazzesi, conjuguera différentes approches disciplinaires pour analyser la transformation de ces relations en Occident au 21<sup>e</sup> siècle.
- La Chaire sur la promotion du bien-être durant les transitions scolaires et postsecondaires, de la professeure du Département de psychologie Marie-Hélène Véronneau-McArdle, vise à comprendre les facteurs individuels, socioéconomiques et institutionnels favorisant la résilience lors de ces transitions.

## Reconnaissance nationale et internationale des chercheuses et chercheurs de l'UQAM

Cette année, l'UQAM a une fois de plus été honorée par la reconnaissance de ses professeures et professeurs à travers divers prix et distinctions prestigieux. Les professeures Magda Fahrni, du Département d'histoire, et Michèle Rioux, du Département de science politique, ont été élues membres des académies de la Société royale du Canada, un honneur décerné par leurs pairs. De plus, la professeure Kim Lavoie, du Département de psychologie, a reçu le *Distinguished Scientist Award*, lors du 45<sup>e</sup> congrès annuel de la Society of Behavioral Medicine, devenant ainsi la première lauréate québécoise.

Le professeur Borhane Annabi, du Département de chimie, et ses partenaires ont remporté un prix Innovation des regroupements sectoriels de recherche industrielle de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec. La professeure Manon Bergeron, du Département de sexologie, et le professeur Pierre Drapeau, du Département des sciences biologiques, ont été récompensés par des prix de l'Acfas. Le professeur

Drapeau a également reçu le prix Harfang des neiges du gouvernement du Québec. Par ailleurs, dans le cadre des Prix du Québec, le professeur Christian Messier, du Département des sciences biologiques, a obtenu le prix Marie-Victorin et la professeure Marie-France Marin, du Département de psychologie, le prix Relève scientifique.

Plusieurs autres distinctions ont été attribuées à des membres éminents de l'UQAM. La professeure Marie J. Bouchard, du Département d'organisation et ressources humaines de l'ESG UQAM, a reçu le Prix européen du Comité de la recherche sur les coopératives de l'Alliance coopérative internationale pour l'ensemble de ses travaux sur les coopératives et l'économie sociale et solidaire. Le professeur Charles-Philippe David, du Département de science politique, et Louise Déry, directrice de la Galerie de l'UQAM, ont été respectivement nommés chevalier et chevalière de l'Ordre national du Québec.

De plus, pour leurs contributions exceptionnelles dans le domaine de la psychologie, Brian L. Mishara a remporté le prix Adrien-Pinard 2023 de la Société québécoise pour la recherche en psychologie et Robert J. Vallerand, la médaille d'or de la Société canadienne de psychologie.

---

# Rapport sur les perspectives de développement

## Priorités de développement

Voilà 55 ans que l'UQAM contribue au développement de Montréal et du Québec grâce à ses activités de recherche, de formation et de création ainsi qu'à ses nombreux partenariats. Classée parmi les plus grandes universités en recherche au Canada, l'UQAM se démarque par le caractère innovant de ses programmes et de ses domaines de recherche, par la grande qualité de l'encadrement offert par son personnel enseignant et par ses services aux collectivités.

Ancrée dans son milieu de vie, l'Université joue un rôle clé dans le développement de solutions innovantes pour répondre aux enjeux sociétaux qui traversent la métropole et tout le Québec. Elle n'hésite pas à faire preuve d'audace et à multiplier les collaborations porteuses. La pénurie de main-d'œuvre, l'état du système de santé, la préservation de la cohésion sociale et le déclin du français font notamment partie des préoccupations qui retiennent l'attention de l'UQAM.

En parallèle, la direction de l'Université travaille sur tous les plans pour renverser la tendance à la baisse de l'effectif étudiant. Ces efforts semblent porter leurs fruits, car une hausse du nombre d'inscriptions a été observée au trimestre d'automne 2024.

L'Université établit ainsi quatre priorités pour l'année à venir :

- › Développement des formations en santé;
- › Contribution à la relance du Quartier latin;
- › Contribution à la vitalité du français à Montréal;
- › Augmentation des inscriptions.

### Développement des formations en santé

Annoncé en 2023 comme une priorité institutionnelle, le développement des sciences de la santé s'appuie sur une forte expertise déjà présente à l'UQAM. Plus de 250 professeures et professeurs œuvrent notamment en kinésiologie, biologie moléculaire et cellulaire, biochimie, neurosciences, psychologie, sexologie et travail social.

Réfléchi dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre pour plusieurs corps de métier du milieu de la santé, le projet vise à doter l'Université de nouveaux départements et programmes d'études liés à ce domaine, en s'appuyant sur ses acquis. À cet égard, la rentrée universitaire 2024 marque un jalon important avec l'ouverture de deux programmes de deuxième cycle en ostéopathie – une première dans une université québécoise –, qui ont rapidement affiché complet. À court terme, la formation en sciences infirmières figure parmi les nouvelles disciplines priorisées.

L'arrivée en avril 2024 de Fabrice Brunet comme vice-recteur associé au Développement des sciences de la santé – un poste précisément créé pour mener à terme le projet de faculté des sciences de la santé – a permis de nombreuses avancées. La vision institutionnelle pour un nouveau paradigme en santé s'est clarifiée. S'articulant autour du concept de santé globale et axée vers la prévention, elle préconise l'équilibre des différents déterminants de la santé (mentale, physique, sociale, environnementale et spirituelle).

C'est une vision holistique de la santé, à travers la formation, la recherche, l'innovation et la gestion, qui sera déployée à l'UQAM, dans une approche collaborative et interdisciplinaire. Cette vision, qui rallie la communauté universitaire, a été nourrie par de nombreuses consultations menées au sein de l'institution, notamment celles réalisées dans le cadre de la préparation du Plan stratégique 2024-2029 et d'ateliers rassemblant des membres du corps professoral. De plus, un grand colloque auquel prendront part de nombreux spécialistes et parties prenantes majeures du milieu de la santé est prévu le 1<sup>er</sup> novembre 2024 pour jeter les bases de nouveaux systèmes de santé apprenants, axés sur la préservation de la santé tout au long de la vie.

En parallèle, l'UQAM poursuit de façon soutenue sa participation aux démarches de l'Université du Québec pour la création de programmes de médecine et de pharmacie qui seraient déployés au sein des différentes composantes du réseau. Elle souhaite également consolider la présence de ses cliniques de formation pratique, au bénéfice de la communauté de l'UQAM et de la population environnante.

### Contribution à la relance du Quartier latin

L'UQAM est une actrice incontournable de la vitalité du Quartier latin. Principal propriétaire immobilier du territoire, l'établissement est également l'un des plus grands employeurs du secteur. Son campus accueille près de 35 000 étudiantes et étudiants et quelque 5 000 employées et employés, dont la présence contribue au dynamisme social et économique des environs.

Le Quartier latin a toutefois vu s'exacerber plusieurs enjeux socioéconomiques dans les dernières années, notamment à cause de la pandémie de la COVID-19. Fermeture de commerces, pauvreté, toxicomanie, itinérance et défis liés à la sécurité et à la salubrité figurent parmi les problématiques rencontrées. Ce contexte de crise a nécessité de nombreuses concertations des partenaires du milieu.

Déterminée à jouer un véritable rôle moteur dans la redynamisation de son milieu de vie, l'Université a créé un poste spécifiquement consacré à cet enjeu. Ainsi, en janvier 2024, la professeure Priscilla Ananian a amorcé un mandat de cinq ans comme vice-rectrice associée à la Relance du Quartier latin.

Depuis son entrée en fonction, de nombreux partenaires des milieux institutionnel, communautaire, économique et culturel ont ainsi été sollicités : Partenariat du Quartier des spectacles, sociétés de développement commercial du Quartier latin et du Village, Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, etc. Ces échanges ont alimenté la proposition d'un plan d'action institutionnel de relance du Quartier latin, dont le dépôt est prévu prochainement.

Arrimé aux objectifs du Plan stratégique 2024-2029, le plan d'action permet de dégager et de préciser les champs d'action de l'UQAM. Il vise à guider l'Université sur une variété de mesures à prendre pour contribuer à la vitalité du Quartier latin, tout en mettant en valeur ses expertises internes et en favorisant une approche multidisciplinaire.

Articulé autour du concept de quartier apprenant, le plan appelle aux collaborations avec les différentes parties prenantes du milieu et les communautés locales. Ce concept se base sur la notion d'apprentissage : l'humain apprend tout au long de sa vie. En encourageant le maillage entre les connaissances scientifiques et les savoirs citoyens, des solutions aux enjeux locaux peuvent émerger. Le modèle proposé, appliqué à l'échelle humaine, s'appuie sur les principes des villes apprenantes de l'UNESCO, qui trouvent écho dans les valeurs de l'UQAM : l'ouverture, les services aux collectivités et l'intégration urbaine.

## Contribution à la vitalité du français à Montréal

Issue du rapport Parent, l'UQAM s'est vue investie, dès sa fondation en 1969, de la double mission d'assurer l'accessibilité à l'enseignement supérieur à toutes et à tous, et de surcroît en français; une orientation centrale à laquelle elle demeure toujours fidèle, offrant ses programmes exclusivement dans cette langue dans la région métropolitaine. En 55 ans, l'Université compte plus de 300 000 personnes diplômées qui évoluent dans toutes les sphères de la société et contribuent à la vitalité du français.

L'UQAM réitère sa volonté de poursuivre le développement de ses programmes d'études en français. Elle prévoit déployer et soutenir des activités favorisant la diffusion des savoirs en français et la mobilisation de la recherche et de la création francophones. Avec les moyens mis à sa disposition, l'Université entend continuer d'être une alliée de première ligne dans la promotion, la valorisation et la vitalité de la langue officielle du Québec.

C'est dans cet esprit que l'UQAM souhaite augmenter le nombre de personnes formées dans le cadre du programme de francisation et d'intégration du MIFI, un riche partenariat qui perdure depuis 25 ans. Actuellement, l'Université reçoit par année plus de 1 000 personnes immigrantes désireuses d'apprendre le français et d'intégrer la société québécoise. L'UQAM aspire entre autres à décupler les activités intergénérationnelles et de francisation sociale et culturelle dans le Quartier latin, animées par son personnel. Ces initiatives s'insèrent dans les orientations de la Ville de Montréal en matière de langue française<sup>2</sup>.

Enfin, l'UQAM veut consolider son réseau au sein de la Francophonie mondiale et stimuler le nombre d'inscriptions d'étudiantes et d'étudiants qui en proviennent. Pour ce faire, elle prévoit investir davantage dans le recrutement et offrir un accompagnement soutenu dans le processus d'intégration à Montréal et au Québec.

## Augmentation des inscriptions

La population étudiante constituant le cœur même de sa mission, l'UQAM veille à lui offrir un environnement sain et stimulant de même qu'un accompagnement de qualité tout au long du parcours académique. Assurer l'accessibilité aux études supérieures, enrichir l'expérience étudiante et soutenir la réussite et la persévérance scolaire font partie des engagements de l'UQAM envers ses étudiantes et étudiants.

L'Université a d'ores et déjà inversé la tendance à la baisse des effectifs étudiants et a renoué avec une dynamique de croissance des inscriptions à l'automne 2024. L'ensemble des services et des facultés continueront de déployer leurs efforts en vue d'appuyer les étudiantes et étudiants, depuis leur premier contact avec l'institution jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

L'attractivité de l'UQAM influence le nombre d'inscriptions. Celle-ci passe par la mise en valeur de ses programmes diversifiés et réputés, des expertises de son corps enseignant et des activités de recherche et de création se déroulant sur son campus. L'Université met aussi l'accent sur l'innovation académique en actualisant ses modalités d'enseignement et ses formations. Elle demeure ainsi à l'avant-garde, attirant tant la jeune relève que les personnes souhaitant effectuer un retour aux études. Le rayonnement positif qu'offre la présence médiatique des membres de la communauté universitaire et du recteur contribue à accroître l'attrait de l'UQAM et consolide son positionnement comme atout majeur pour le Québec dans un monde en constante évolution.

---

2 Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024 : Exemplarité – Valorisation – Inclusion, Ville de Montréal, mars 2021.

Par ailleurs, des actions ciblées au sein du Registrariat ont été prises au cours de la dernière année pour améliorer la qualité des services aux candidates et candidats, ainsi qu'aux étudiantes et étudiants. Ces mesures ont notamment permis un traitement plus efficace et rapide des demandes d'admission. Dans la foulée de ces résultats encourageants et de l'arrivée d'un nouveau registraire en avril 2024, le Registrariat (qui chapeaute le Bureau du recrutement, le Service de l'admission, le Service des dossiers universitaires et les Services administratifs) table sur une nouvelle culture organisationnelle pour optimiser et actualiser ses processus.

## Orientations en lien avec les objectifs de la Politique québécoise de financement des universités (PQFU)

### Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines

Depuis 55 ans, l'accessibilité aux études fait partie de l'ADN de l'UQAM, qui a su accompagner une diversité d'étudiantes et d'étudiants, notamment ceux issus de la première génération universitaire ou conciliant travail, famille et études. Grâce à une collaboration étroite entre ses facultés, ses services, son corps professoral et les personnes chargées de cours, l'UQAM offre un encadrement académique de proximité, différents services et activités favorisant la persévérance et la réussite, des services psychosociaux et cliniques, des projets de sensibilisation et des formations préventives pour soutenir une santé mentale positive, essentielle à la réussite académique.

L'UQAM place également la réussite étudiante au cœur de son Plan stratégique 2024-2029. En veillant à l'adaptation de son offre éducative aux besoins des étudiantes et étudiants, elle s'efforce de créer un environnement inclusif et accessible. L'Université valorise l'innovation pédagogique et la diversité des parcours académiques et professionnels, tout en favorisant l'engagement étudiant. Par cette approche proactive et collaborative, l'UQAM contribue à rehausser le taux de diplomation en mettant en place les conditions pour que toutes et tous puissent accéder à un encadrement optimal tout au long de leur cheminement universitaire.

Voici l'orientation et les objectifs du Plan stratégique 2024-2029 de l'Université qui sont directement en lien avec les objectifs de la PQFU :

#### ORIENTATION 3 – Enrichir l'expérience étudiante

- Objectif 3.1 – Favoriser l'innovation académique
- Objectif 3.2 – Améliorer la persévérance et la réussite dans les études
- Objectif 3.3 – Bonifier la vie universitaire
- Objectif 3.4 – Valoriser les parcours académiques et professionnels

### Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise

Depuis sa fondation, l'UQAM contribue avec dynamisme au développement économique, social, culturel et scientifique du Québec. L'Université n'hésite pas à déployer des initiatives audacieuses et avant-gardistes face aux défis contemporains auxquels la société est confrontée. Parmi ces enjeux, la pénurie de main-d'œuvre constitue une priorité pour l'institution.

Résolue à participer activement à l'élaboration de solutions concrètes pour remédier à ce manque de personnel, l'UQAM adapte et modernise continuellement son offre de formation. Cela se manifeste notamment dans le domaine de l'enseignement. En revoyant ses programmes, l'Université vise à faciliter l'accès à la qualification professionnelle, par exemple en ouvrant de nouvelles voies vers l'obtention du brevet d'enseignement, tout en maintenant l'excellence de la formation. L'UQAM poursuivra ses efforts dans ce secteur clé afin de répondre aux besoins émergents.

En matière de santé, l'UQAM mettra en place des programmes novateurs reposant sur un modèle interprofessionnel et collaboratif, et visant à renforcer la rétention du personnel dans le réseau de la santé. À moyen terme, ces initiatives permettront l'intégration de professionnelles et professionnels hautement qualifiés, mieux outillés pour répondre aux défis croissants du secteur. À long terme, un modèle de formation axé sur la prévention, les déterminants sociaux de la santé et les systèmes de santé apprenants contribuera à alléger la pression sur le système de soins, en favorisant une prise en charge plus efficiente et préventive des patientes et patients.

Voici les orientations et objectifs du Plan stratégique 2024-2029 de l'UQAM qui sont en lien avec les objectifs de la PQFU :

#### ORIENTATION 1 – Transformer la formation et la recherche en santé pour répondre aux besoins du Québec

- Objectif 1.1 – Transformer l'enseignement des savoirs en santé

#### ORIENTATION 3 – Enrichir l'expérience étudiante

- Objectif 3.1 – Favoriser l'innovation académique

#### Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française

Université urbaine francophone ancrée dans le Quartier latin, au centre-ville de Montréal, l'UQAM est une alliée naturelle pour la promotion et la valorisation de la langue officielle du Québec. Engagée à développer ses programmes en français, elle entend également soutenir des initiatives visant la diffusion du savoir et la mobilisation des activités de recherche dans cette langue.

Dans le cadre de son partenariat avec le MIFI, l'Université participe à la francisation et à l'intégration de plus de 1 000 nouvelles personnes arrivantes annuellement; un chiffre qu'elle souhaite voir à la hausse.

Bénéficiant d'une excellente réputation à l'international et forte de ses nombreuses ententes avec différents partenaires universitaires et de recherche à l'étranger, l'UQAM se positionne comme une actrice d'importance au sein de la Francophonie mondiale.

Voici l'orientation et les objectifs du Plan stratégique 2024-2029 qui sont en lien avec cet objectif de la PQFU :

#### ORIENTATION 5 – Consolider le rôle de l'UQAM dans la valorisation de la langue française

- Objectif 5.1 – Soutenir la vitalité de la langue française par la formation, la recherche et la création en français
- Objectif 5.2 – Bonifier les initiatives de francisation
- Objectif 5.3 – Consolider les partenariats au sein de la Francophonie internationale



# Plan stratégique 2024 – 2029



# Table des matières

**Message du président  
du Conseil  
d'administration** 4

**Message du recteur** 5

## **L'Université en bref**

Une histoire unique 6

Mission 7

Valeurs 7

Vision 7

Chiffres clés 8

## **Orientations stratégiques**

**01** Transformer la formation et la recherche en santé pour répondre aux besoins du Québec 12

**02** Faire du Quartier latin un quartier apprenant 13

**03** Enrichir l'expérience étudiante 14

**04** Propulser la recherche, la création et l'innovation 15

**05** Consolider le rôle de l'UQAM dans la valorisation de la langue française 16

**06** Accroître la performance organisationnelle dans un milieu de travail stimulant 17

**Tableau synoptique** 20



Le Plan stratégique 2024-2029 que nous vous présentons est l'aboutissement d'un processus qui a commencé à l'automne 2023. Il repose sur de nombreuses analyses, sur la mobilisation des équipes des vice-rectorats et des décanats, ainsi que sur les idées, suggestions et recommandations de la communauté universitaire. J'en profite d'ailleurs pour souligner la qualité de ces consultations et la richesse des échanges qui ont eu lieu, entre autres lors d'une rencontre conjointe inédite entre les membres de la Commission des études, du Conseil d'administration et de la direction de l'Université.

Tout en mettant l'accent sur le renforcement de la mission universitaire fondamentale d'enseignement, de recherche et de création, le plan est aussi la réaffirmation du rôle de l'Université dans la réponse aux grands enjeux de la société, notamment les défis du système de santé, la dévitalisation du Quartier latin et le déclin de la langue française. Vous constaterez qu'il s'agit d'un plan de développement qui propose une diversification importante des champs d'expertise de l'Université, tout en plaçant l'expérience étudiante au cœur des priorités.

Enfin, malgré les nombreuses incertitudes qui planent actuellement sur le milieu universitaire, le Plan stratégique 2024-2029 démontre hors de tout doute la vitalité de l'UQAM et la volonté de sa

communauté de demeurer à l'avant-garde des connaissances pour faire avancer la société.



**Simon Prévost**  
Président du Conseil d'administration

Écrire un nouveau plan stratégique est un moment privilégié pour une communauté universitaire. C'est l'occasion de se projeter en avant, tout en regardant d'où nous venons.

L'UQAM est née de la Révolution tranquille avec une mission essentielle d'accessibilité aux études universitaires en français. Comptant plus de 300 000 diplômées et diplômés en seulement 55 ans, elle est un ascenseur social très important pour le Québec. Université foncièrement publique, elle contribue de façon avant-gardiste aux mouvements sociaux, économiques et culturels de la société québécoise depuis sa création.

À l'heure d'écrire une nouvelle page de notre histoire, il importe de nous demander vers quel cap nous voulons tendre au-delà des cinq ans d'un plan stratégique, de quelles réalisations nous voulons être fiers dans dix ou quinze ans. Si l'UQAM a si bien contribué aux avancées de la société québécoise, c'est parce qu'elle a su anticiper les besoins de celle-ci.

Ce plan stratégique est le fruit d'une année de travail collectif. Il réaffirme la mission de l'UQAM, revisite les valeurs et propose de grandes orientations stratégiques. Pour guider les réflexions, la question n'était pas comment mieux faire briller l'UQAM, mais

comment l'UQAM peut-elle mieux servir le Québec. Le résultat est un plan ambitieux pour l'Université, qui s'apprête à vivre de grands développements au bénéfice du Québec.



**Stéphane Pallage**  
Recteur

# L'Université en bref

## Une histoire unique

**L'UQAM est créée le 9 avril 1969 par le gouvernement du Québec, dans le contexte d'une décennie de réformes du système d'éducation québécois et d'une volonté de démocratisation et d'accessibilité accrues de l'institution universitaire.**

En 1959, 11 % des Québécoises et Québécois anglophones poursuivent des études universitaires, contre seulement 4 % chez les francophones. Ce retard impose un débat sur la nécessité d'élargir l'offre de services universitaires. En 1964, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, la Commission Parent, recommande la création d'une nouvelle université de langue française à Montréal.

En décembre 1968, l'Assemblée nationale adopte la Loi sur l'Université du Québec. En avril 1969, le gouvernement institue par décret l'Université du Québec à Montréal, qui accueille ses premiers étudiants et étudiantes à l'automne 1969.

La nouvelle université est inspirée par les valeurs de démocratisation du savoir et de la culture et d'accessibilité aux études universitaires, ainsi que par cette ouverture de la société québécoise à la modernité qui a animé les vastes réformes mises en œuvre depuis le début des années 1960 par la Révolution tranquille.

Établissement à vocation générale francophone, public, laïc, ouvert sur le monde et intégré dans sa communauté, l'UQAM est reconnue pour son sens de l'innovation dans plusieurs domaines où elle a été la première à s'investir. L'originalité de ses programmes et sa recherche de pointe souvent axée sur des préoccupations sociales ont contribué à bâtir sa renommée et à confirmer sa pertinence pour la société.

Après plus d'un demi-siècle, l'UQAM reste fidèle à ses origines et se consacre au développement du plein potentiel de la société et des personnes. Elle est une actrice incontournable des progrès scientifiques, économiques, sociaux et culturels, et une fierté pour tout le Québec.

## Mission

Avant-gardiste, accessible et urbaine, l'UQAM a pour mission de faire avancer la société et de servir les collectivités par la création et la transmission des savoirs en français.

## Valeurs

Quatre valeurs orientent les actions de l'UQAM et des membres de sa communauté :

### **Accessibilité**

Accessibilité aux études universitaires et démocratisation des savoirs

### **Engagement**

Engagement dans les transformations sociétales et ancrage dans les milieux

### **Audace**

Audace de faire autrement et courage de sortir des cadres établis

### **Ouverture**

Ouverture sur le monde, aux différences et aux idées nouvelles

## Vision

Véritable laboratoire vivant, l'UQAM aspire à renforcer son rôle de chef de file dans la conduite des grands changements sociétaux aux échelles locale, nationale et internationale par ses innovations en formation, recherche et création. D'ici cinq ans, elle aura amorcé une transformation profonde de la formation en santé et contribué à instaurer une culture apprenante inclusive dans sa collectivité.

# Chiffres clés

## Population étudiante

Octobre 2024

**35 204**

26 098 personnes au premier cycle  
9 106 personnes aux cycles supérieurs

**5 551** étudiantes et étudiants  
internationaux provenant de 97 pays

## Programmes d'études

Août 2024

**365**

209 programmes de premier cycle  
156 programmes de cycles  
supérieurs

## Ressources humaines

Août 2024

**5 367**

2 123 personnes chargées de cours  
1 929 membres du personnel de soutien  
1 189 professeures et professeurs  
126 cadres

En 2023-2024, 4 690 personnes  
étudiantes employées ont obtenu  
des contrats d'une durée moyenne  
de 68 heures chacun.





## Personnes diplômées

Octobre 2024

**308 243**

430 358 diplômes décernés

## Fonds de recherche

Subventions et contrats en 2021-2022

**92,4 M\$**

## Grands secteurs

Arts

Communication

Environnement

Gestion

Santé

Science politique et droit

Sciences

Éducation

Sciences humaines

## Unités de recherche

Juin 2024

**132**

38 chaires de recherche du Canada

31 chaires de recherche-innovation

26 centres de recherche institutionnels

20 chaires stratégiques UQAM

6 instituts

6 chaires UNESCO

3 chaires des Fonds de recherche du Québec

2 unités institutionnelles à vocation de transfert

UQAM





# Orientations stratégiques

## 01 Transformer la formation et la recherche en santé pour répondre aux besoins du Québec

Le système de santé et des services sociaux québécois, à l'instar de plusieurs autres dans le monde, fait face à un défi d'arrimage entre l'offre de services et les besoins de la population. En réponse à cet enjeu, l'UQAM se positionne comme une alliée dans le virage entrepris par le gouvernement du Québec afin d'offrir des soins et des services à échelle humaine. Elle propose de transformer la formation dans une approche axée sur la prévention, le bien-être, la santé globale et le maintien de la santé durant l'ensemble du parcours de vie des personnes. L'UQAM contribuera ainsi à la **création et la transmission des savoirs sur les différents déterminants de la santé**. Plus encore, des initiatives académiques pourront s'inscrire dans l'approche « Une seule santé » préconisée par l'Organisation mondiale de la santé reconnaissant les liens entre la santé humaine, animale et environnementale, et ce, à l'échelle locale, nationale et internationale.

L'Université entend valoriser le bris des silos dans la formation et le milieu de travail des professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux. L'interdisciplinarité sera intégrée à la programmation, promouvant les pratiques collaboratives et la confiance interprofessionnelle en milieu clinique, et valorisant toutes les professions. Fidèle à ses valeurs, l'UQAM offrira ses activités académiques dans une approche inclusive, collaborative et collégiale. De nouvelles pratiques de gestion du système de santé et des services sociaux pourront par ailleurs être développées.

De plus, des efforts seront consentis pour stimuler l'**innovation en santé** et la mobilisation des connaissances en réponse aux besoins sociétaux. Lorsque possible, des pratiques élargies de co-construction des savoirs avec les patientes, patients, citoyennes et citoyens seront mises de l'avant.

Les initiatives de l'UQAM en santé seront fédérées au sein d'un **espace de convergence** et d'intégration de la production de connaissances, mobilisant une diversité d'expertises pour aborder les problématiques de santé sous toutes leurs facettes et dans leur globalité.

**Objectif 1.1** – Transformer l'enseignement des savoirs en santé.

**Objectif 1.2** – Générer de nouvelles connaissances en santé.

**Objectif 1.3** – Stimuler l'innovation dans tous les domaines de la santé.

**Objectif 1.4** – Catalyser l'intégration des savoirs en santé dans une approche humaine et globale.

## 02 Faire du Quartier latin un quartier apprenant

L'UQAM entend agir dans la relance du Quartier latin en créant des ponts entre les membres de la collectivité et les différents partenaires du quartier dans le but de définir une vision partagée du développement socioéconomique du secteur. L'ambition de l'Université est de contribuer à faire du Quartier latin un quartier « apprenant », le premier au Canada, inspiré du réseau mondial UNESCO des villes apprenantes : c'est-à-dire un quartier aménagé à l'échelle humaine où l'on apprend tout au long de la vie et où l'on favorise le maillage entre les connaissances scientifiques et les savoirs citoyens afin de répondre à des enjeux locaux.

Pour concrétiser cette volonté, l'UQAM mettra sur le renforcement de l'**identité du quartier** et une plus grande **ouverture de l'Université** sur son environnement. Cette ouverture s'incarnera dans un plan d'aménagement urbain du campus et dans la **mise en œuvre de projets collaboratifs et d'activités** sur campus et hors les murs. Il s'agira également de mettre à contribution des expertises uqamiennes dans le cadre de **recherches partenariales**, et de mieux coordonner les initiatives afin d'accroître leurs retombées sur la collectivité. Différents projets favoriseront la francisation et l'intégration sociale, la réinsertion et la cohabitation, la justice sociale, la transmission intergénérationnelle et interculturelle des savoirs, l'éducation à l'environnement, l'entrepreneuriat social, etc.

En somme, l'UQAM souhaite participer à la transformation du Quartier latin en un quartier dynamique, inclusif et propice au développement humain, social, culturel et économique, où les différents partenaires concertent leurs efforts pour créer un milieu de vie, de travail et d'études enrichissant, maintenant et pour les générations futures.

**Objectif 2.1** – Contribuer au renforcement de l'identité du Quartier latin et ouvrir le campus sur son environnement.

**Objectif 2.2** – Accroître l'offre d'activités à la collectivité environnante.

**Objectif 2.3** – Stimuler la recherche-action et le maillage des connaissances dans le quartier.

## 03 Enrichir l'expérience étudiante

Les étudiantes et étudiants occupent une place centrale dans la réalisation de la mission universitaire. L'UQAM souhaite les accompagner de façon soutenue à toutes les étapes de leur parcours académique aux trois cycles d'études, allant du choix d'un programme à l'obtention du diplôme, en passant par le processus d'admission, l'inscription, le soutien à la persévérance et la réussite, la vie étudiante ainsi que l'employabilité.

Cet accompagnement doit couvrir tous les aspects de la vie universitaire afin de garantir une expérience complète et enrichissante, ce qui repose sur une collaboration accrue entre toutes les unités académiques et administratives, ainsi que sur l'analyse rigoureuse des données sur l'effectif, favorisant l'adaptation de l'offre éducative aux besoins réels des étudiantes et des étudiants.

Plus précisément, l'Université mettra l'accent sur l'**innovation académique**, en veillant à ce que la formation et la pédagogie soient à l'avant-garde des avancées scientifiques et répondent aux aspirations académiques et professionnelles des étudiantes et des étudiants.

En matière de **soutien à la persévérance et à la réussite**, l'Université favorisera notamment la mise en place d'un environnement d'études inclusif, en continuant de promouvoir des principes d'équité, de diversité et d'accessibilité. À travers son offre de services, l'UQAM s'efforcera de créer les conditions nécessaires pour que toutes et tous, quel que soit leur parcours ou leur origine, puissent accéder aux mêmes opportunités.

L'UQAM entend aussi améliorer la qualité de la **vie universitaire**, tant sur le plan des espaces que des activités réalisées en marge du cheminement académique.

Enfin, l'UQAM veut valoriser les **parcours académiques et professionnels**, c'est-à-dire reconnaître la richesse et la valeur de différentes expériences de vie avant, pendant et après le parcours académique, qu'il s'agisse d'implication étudiante, d'engagement social, d'acquis académiques ou professionnels, etc.

**Objectif 3.1** – Favoriser l'innovation académique.

**Objectif 3.2** – Améliorer la persévérance et la réussite académique.

**Objectif 3.3** – Bonifier la vie universitaire.

**Objectif 3.4** – Valoriser les parcours académiques et professionnels.

## 04 Propulser la recherche, la création et l'innovation

L'UQAM occupe la première place au Québec et la sixième au Canada en matière de financement de la recherche parmi les universités à vocation générale. Toutes les formes de recherche et de création y sont encouragées, enrichissant par leur variété le patrimoine scientifique, culturel, intellectuel et artistique. Les principes d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité y sont défendus avec conviction, favorisant la rencontre d'une pluralité de voix, d'expériences et de points de vue. Les services à la collectivité et l'innovation sociale sont des marques distinctives qu'il faut continuer de cultiver au bénéfice de la société, des organisations et des communautés.

Afin de répondre aux besoins croissants des chercheuses et des chercheurs, l'UQAM entend revoir, améliorer et optimiser ses processus et ses pratiques en matière de **soutien à la recherche et à la création**. Par exemple, il est envisagé de mettre en place des cellules de travail collaboratives dans une approche de gestion de projet et de soutenir davantage de projets de grande envergure. Plus encore, dans un contexte de compétitivité accrue, l'Université va repenser sa stratégie d'accompagnement des chercheuses et chercheurs pour augmenter sa part du financement disponible.

L'UQAM entend aussi consolider sa stratégie de valorisation de la recherche et de la création, notamment ses initiatives en **innovation sociale, innovation technologique et entrepreneuriat scientifique**.

Cette stratégie de valorisation de la recherche doit s'accompagner d'une meilleure concertation et d'une meilleure coordination des actions en matière de **rayonnement de la recherche et de la création**. Cela est crucial pour renforcer la réputation de l'UQAM auprès des milieux académiques, économiques, artistiques, politiques et communautaires et ainsi attirer des talents tant dans le corps professoral et chez les personnes chargées de cours que parmi les étudiantes et étudiants.

**Objectif 4.1** – Optimiser le soutien aux chercheuses et aux chercheurs.

**Objectif 4.2** – Stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat scientifique.

**Objectif 4.3** – Accroître le rayonnement de la recherche et de la création.

## 05 Consolider le rôle de l'UQAM dans la valorisation de la langue française

L'UQAM a été fondée dans le but d'offrir aux Québécoises et Québécois francophones l'accès à des savoirs enrichissant leur potentiel de contribution à l'essor du Québec. Fidèle à cette mission, l'UQAM s'engage à **poursuivre le développement de son offre de programmes en français**, contribuant à la vitalité de la langue officielle à Montréal et au Québec. Elle entend également continuer de promouvoir le rayonnement de la culture et la **création de nouveaux savoirs en langue française** par ses activités de recherche, de création et de diffusion.

L'UQAM est aussi déterminée à remplir un rôle plus important dans la **francisation** et la formation des personnes immigrantes au Québec. À cet égard, depuis 25 ans, l'Université est partenaire du gouvernement du Québec pour le programme d'apprentissage du français à travers une entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Annuellement, ce sont plus de 1 000 personnes immigrantes qui viennent à l'UQAM pour apprendre le français en vue de s'intégrer à la société québécoise. D'autres modèles de francisation et d'intégration restent à inventer et à déployer.

Par ailleurs, l'UQAM entend **consolider son réseau au sein de la francophonie mondiale** pour favoriser les collaborations scientifiques et la circulation des idées, accroître la mobilité des membres de la communauté universitaire et stimuler la venue de francophones et de francophiles de l'étranger.

**Objectif 5.1** – Soutenir la vitalité de la langue française par la formation, la recherche et la création en français.

**Objectif 5.2** – Bonifier les initiatives de francisation.

**Objectif 5.3** – Consolider les partenariats au sein de la francophonie internationale.

## 06 Accroître la performance organisationnelle dans un milieu de travail stimulant

Pour accroître sa performance et améliorer la qualité de ses services à la communauté, l'Université devra optimiser ses processus. Cette démarche sera menée avec une ferme volonté d'endosser une responsabilité environnementale significative et d'offrir une expérience de travail enrichissante aux personnes qui contribuent à la réalisation de sa mission.

L'instauration de processus d'amélioration continue et une gestion soutenue par la planification, l'évaluation, la rétroaction et le partage des résultats contribueront à accroître l'**efficience des opérations**. Cela nécessitera la mise à profit des différents systèmes d'information. De plus, seront valorisés le sens de l'initiative, le leadership et l'habilitation dans le travail.

Une **culture du service forte**, centrée sur les besoins des personnes et des unités, sera instaurée. Elle reposera sur une approche collaborative entre les parties prenantes et se diffusera à l'échelle de l'Université.

Actrice d'une société plus équitable et plus verte, l'UQAM consolidera sa position d'**établissement écoresponsable**, une nécessité dans le contexte de la crise environnementale actuelle.

Enfin, reconnaissante envers les personnes qui concourent chaque jour à la concrétisation de la vision institutionnelle, l'UQAM entend demeurer un **milieu de travail sain et stimulant, suscitant** un sentiment d'appartenance, l'engagement et la mobilisation.

**Objectif 6.1** – Accroître l'efficience des processus et des pratiques.

**Objectif 6.2** – Améliorer la qualité des services.

**Objectif 6.3** – Renforcer la culture institutionnelle d'écoresponsabilité.

**Objectif 6.4** – Maintenir un environnement de travail sain et stimulant.





# Tableau synoptique

## Une histoire unique

L'UQAM est créée le 9 avril 1969 par le gouvernement du Québec, dans le contexte d'une décennie de réformes du système d'éducation québécois et d'une volonté de démocratisation et d'accessibilité accrues de l'institution universitaire.

## Mission

Avant-gardiste, accessible et urbaine, l'UQAM a pour mission de faire avancer la société et de servir les collectivités par la création et la transmission des savoirs en français.

## Valeurs

Accessibilité, engagement, audace, ouverture

## Vision

Véritable laboratoire vivant, l'UQAM aspire à renforcer son leadership dans la conduite des grands changements sociétaux aux échelles locale, nationale et internationale par ses innovations en formation, recherche et création. D'ici cinq ans, elle aura amorcé une transformation profonde de la formation en santé et contribué à instaurer une culture apprenante inclusive dans sa collectivité.

## Orientations stratégiques

### 01 Transformer la formation et la recherche en santé pour répondre aux besoins du Québec

**Objectif 1.1** – Transformer l'enseignement des savoirs en santé.

**Objectif 1.2** – Générer de nouvelles connaissances en santé.

**Objectif 1.3** – Stimuler l'innovation dans tous les domaines de la santé.

**Objectif 1.4** – Catalyser l'intégration des savoirs en santé dans une approche humaine et globale.

### 02 Faire du Quartier latin un quartier apprenant

**Objectif 2.1** – Contribuer au renforcement de l'identité du Quartier latin et ouvrir le campus sur son environnement.

**Objectif 2.2** – Accroître l'offre d'activités à la collectivité environnante.

**Objectif 2.3** – Stimuler la recherche-action et le maillage des connaissances dans le quartier.

## 03 Enrichir l'expérience étudiante

**Objectif 3.1** – Favoriser l'innovation académique.

**Objectif 3.2** – Améliorer la persévérance et la réussite académique.

**Objectif 3.3** – Bonifier la vie universitaire.

**Objectif 3.4** – Valoriser les parcours académiques et professionnels.

## 04 Propulser la recherche, la création et l'innovation

**Objectif 4.1** – Optimiser le soutien aux chercheuses et aux chercheurs.

**Objectif 4.2** – Stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat scientifique.

**Objectif 4.3** – Accroître le rayonnement de la recherche et de la création.

## 05 Consolider le rôle de l'UQAM dans la valorisation de la langue française

**Objectif 5.1** – Soutenir la vitalité de la langue française par la formation, la recherche et la création en français.

**Objectif 5.2** – Bonifier les initiatives de francisation.

**Objectif 5.3** – Consolider les partenariats au sein de la francophonie internationale.

## 06 Accroître la performance organisationnelle dans un milieu de travail stimulant

**Objectif 6.1** – Accroître l'efficacité des processus et des pratiques.

**Objectif 6.2** – Améliorer la qualité des services.

**Objectif 6.3** – Renforcer la culture institutionnelle d'écoresponsabilité.

**Objectif 6.4** – Maintenir un environnement de travail sain et stimulant.